

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

21^{ème} année **PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE** Fondé en 1728
 1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHEQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct. min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Passions déchaînées à propos de la Sarre

L'affaire sarroise est en train d'envenimer non seulement les rapports franco-allemands, mais encore toute la politique européenne. Et l'on ne peut que mesurer l'imprudence des hommes d'Etat qui l'ont mise sur le devant de la scène, sans nécessité aucune, au moment où il était question de réaliser le «pool» charbon-acier. Pourquoi M. Schuman qui, jusqu'alors, avait défendu dans son intégrité la thèse française relative au sort du bassin minier, laissa-t-il entendre qu'il accepterait une éventuelle formule d'européisation et pourquoi admit-il d'entamer en tête à tête des pourparlers avec le chancelier Adenauer à ce sujet?

Les Allemands ne pouvaient que saisir la balle au bond. Pour obtenir quelque chose, ils ont réclamé le plus. Sous la pression de l'opinion — et les sociaux-démocrates ne sont pas les moins ardents à soutenir le point de vue nationaliste — le chancelier lui-même s'est raidi. La campagne électorale qui se termine samedi, et à laquelle les partis pro-allemands, en vertu de la législation en vigueur, ne peuvent prendre part, a porté outre-Rhin l'exaspération au plus haut point.

Au vrai, la thèse française telle qu'elle s'était affirmée dès la fin de la guerre — autonomie politique de la Sarre et rattachement économique à la France — ne pouvait avoir qu'une justification. En raison des services qu'elle a subis du fait de l'Allemagne à deux reprises, en un demi-siècle, la France était légitimée à se faire payer et à prendre un gage. Ce dédommagement, c'était le contrôle de la Sarre.

Sur cette base, les choses étaient claires. Les Anglo-Saxons eux-mêmes l'avaient ainsi admis. A l'argument de race, fondé incontestablement — personne ne saurait nier l'appartenance linguistique et raciale du bassin minier à l'Allemagne — on pouvait opposer un autre, à savoir qu'en raison de ce qui s'était passé, la France pouvait se réclamer de droits d'un ordre plus élevé. Il est, dans les rapports entre peuples, des facteurs qui, somme toute, sont plus importants que le facteur de race, et dont il est permis et possible de tenir compte.

Cette politique de fermeté aurait plu ou déplu. Elle aurait été approuvée ou contestée. L'Allemagne n'aurait rien pu contre elle, sinon rentrer en elle-même. Par contre, en acceptant de discuter, la France a affaibli progressivement sa situation au point que celle-ci est devenue intolérable. La façon dont se déroulent les élections apparaît présentement à tout le monde (et notamment aux Anglo-Saxons qui sont de la sorte enclins à lâcher la France dans cette affaire) comme particulièrement absurde et dangereuse.

Ou l'on admet un scrutin et chacun est en droit d'y participer, ou l'on a de bonnes et solides raisons de tenir pour indésirable l'expression de tout un courant de la population, et l'on ne monte pas une telle comédie. Cette parodie de démocratie ne peut que déchaîner davantage encore les Allemands. De fait, ils ne cessent depuis quelques semaines de multiplier les incidents à telle enseigne que l'on croit se retrouver au sinistre temps où Hitler cherchait à regrouper les «frères séparés».

La police a tiré sur des manifestants au Kenya

LONDRES, 24 (A.F.P.). — Selon le correspondant de la B.B.C. à Nairobi, un rapport officiel souligne que le week-end a été marqué par la plus grande vague de crimes qu'on ait vue jusqu'à présent. Au cours des incidents qui se sont déroulés dimanche à Thika à 23 km. de Kirirwara, dix-huit Kikuyus ont été tués et 29 blessés lorsque la police, près d'être débordée par une foule hostile estimée à plus de 2000 personnes, a fait usage de ses armes après les sommations d'usage.

A la suite des incidents des dernières 24 heures, les autorités du Kenya ont ordonné un regroupement immédiat des troupes britanniques et notamment du premier bataillon des Lancashire fusiliers dans la région des troubles.

Pour défendre le pays Thaï et le delta tonkinois L'armée franco-vietnamienne s'efforce d'arrêter l'ennemi dans le réduit de Nasan

L'angoisse augmente chaque jour en France

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Une fois encore, les événements d'Indochine retiennent l'attention des milieux parlementaires pour ne rien dire de l'opinion publique chaque jour plus angoissée que la veille à la pensée de ce conflit sans fin où, de 1946 à juin 1952, date à laquelle furent publiées les dernières statistiques officielles, 13,332 officiers, sous-officiers et soldats de la métropole avaient trouvé la mort au combat, et avec eux 5488 légionnaires, 5024 Africains et 17,068 Vietnamiens, soldats réguliers ou partisans anticommunistes.

En se rapportant aux informations en provenance de Hanoi, l'impression se dégage que la bataille a pris un caractère d'intensité jamais atteint jusqu'ici et que l'état-major du Vietnam cherche maintenant à imposer sa décision, c'est-à-dire à s'emparer du delta tonkinois dont le maréchal Gallieni disait déjà à l'époque de la conquête française: «Qui tient le delta tient toute l'Indochine.»

Il ne s'agit donc plus d'engagements secondaires ou d'escarmouches ne mettant en jeu que des éléments de faible importance numérique. A Nasan entre autres, clé du pays Thaï et verrou du royaume du Laos, les effectifs sont considérables. On parle de 10 mille à 15 mille Français rien que dans ce camp retranché, et d'un chiffre à peu près égal de troupes régulières du Vietnam en face desquelles les rebelles communistes auraient massé environ deux divisions puissamment armées et parfaitement entraînées.

A l'heure actuelle, l'investissement du réduit de Nasan ne fait que commencer. Il est encore impossible de

Le Prix Fémina a été décerné à Dominique Rolin

PARIS, 24 (A.F.P.). — Après treize tours de scrutin, le Prix Fémina a été attribué à Mme Dominique Rolin pour son roman «Le souffle», à l'issue du déjeuner qui réunissait au Cercle interallié les douze membres du jury, moins deux absentes.

Au dernier tour, «Le souffle» avait obtenu 7 voix, contre une au «Pont sur la rivière Kwai» de Pierre Boulle, deux à «L'amour de rien» de Jacques Perry, et deux à «La colline oubliée» de Mahmoud Mammeri.

Dominique Rolin est née à Bruxelles le 22 mai 1913, de père belge et de mère française. Elle est petite-fille de l'écrivain français Léon Cladel et la femme du peintre Bernard Milleret.

Le duc de Windsor s'est rendu à Londres pour faire admettre sa femme aux fêtes du couronnement

Les plus hautes personnalités du Royaume-Uni sont en train de discuter le problème le plus difficile qui se pose à l'occasion du couronnement de la reine Elizabeth II. La duchesse de Windsor sera-t-elle enfin admise à la Cour d'Angleterre, sur un pied d'égalité avec son mari, l'ex-roi Edouard VIII?

Le duc de Windsor s'est rendu mardi dernier à Londres. Il y est allé seul, mais il espère bien que ce sera la dernière fois.

Il habitait comme toujours chez sa mère, la reine-douairière Mary, âgée maintenant de 85 ans, à Marlborough House. Mardi après-midi, il a pris le thé chez sa belle-sœur, la reine-mère Elizabeth, mère de la reine actuelle et veuve de George VI.

Mercredi après-midi, il a eu une entrevue avec M. Churchill. On sait qu'une longue amitié lie le premier ministre à l'ancien souverain.

Judi, le duc de Windsor a déjeuné au palais de Buckingham avec la reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg. Autant d'occasions de discuter la «grande question».

Il faudra déterminer en outre si la duchesse de Windsor est acceptée comme «duchesse royale», car les membres de la famille d'Angleterre ont, à l'abbaye de Westminster, des places séparées des représentants de la noblesse. Le duc insiste pour que sa femme soit assise à son côté.

Pour cela, elle devrait être reçue à la Cour et élevée au rang qu'occupe son mari.

Au temps du roi George VI, il n'était pas question de considérer comme un membre de la famille royale une femme divorcée. Depuis lors, l'hostilité contre Mme Wallis Simpson n'a pas cessé, mais s'est considérablement atténuée.

Le duc de Windsor a regagné Paris en fin de semaine sans que l'on sache si une décision a été prise.

Une question ardue

Comme au moyen âge, la reine envoie aux membres de la famille royale et aux pairs d'Angleterre une «convocation» à la cérémonie du couronnement.

Leur absence aurait été autrefois considérée comme un signe de rébellion.

Aujourd'hui, c'est plutôt un privilège de recevoir une invitation pour la cérémonie du couronnement. Encore s'agit-il de savoir si, dans le cas du duc de Windsor, elle sera envoyée au duc seul ou à la duchesse en même temps.

dire si les Viets envisagent réellement de mettre le siège autour de cette citadelle ravitaillée par un pont aérien, afin de fixer une partie du corps expéditionnaire ou si, au contraire, le commandement communiste va tenter de désorganiser et de rompre les dispositifs français par une opération en force, hypothèse que l'état-major du général Salan désire voir se réaliser de préférence à la première.

L'inquiétant, au demeurant, ne réside pas seulement dans cette révélation d'une puissante poussée du Vietnam à Nasan, mais dans cette constatation que dans le même temps qu'ils attaquent en pays Thaï, les Viets tâtent le terrain à Vie-Tri, c'est-à-dire à la limite nord du périmètre défensif de Hanoi, et à Phat-Tien dans l'extrême-sud du delta.

On en conclut donc que l'armée communiste indochinoise dispose désormais de réserves prêtes à l'attaque, nombreuses, bien armées, et que les chefs rouges ont disposées en arc de cercle autour de Hanoi. C'est cette éventualité d'une multiplication des foyers de combat qui de toute évidence paraît être la préoccupation majeure du général de Linares, commandant supérieur des troupes en Indochine et de ses collaborateurs.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches)

La visite de M. Eisenhower à Washington



Voici une photographie prise lors de la visite du général Eisenhower à Washington. On remarque, derrière celle occupée par les policiers chargés de protéger «Ike».

VERS L'ÉPILOGUE JUDICIAIRE D'UNE AFFAIRE QUI A BEAUCOUP FAIT PARLER D'ELLE Le procès du «scandale des vins» s'ouvre demain à Lausanne

Treize inculpés comparaitront devant la Cour pénale fédérale

LAUSANNE, 24. — Demain mercredi s'ouvre à Lausanne le procès dit «du scandale des vins». Treize inculpés sont renvoyés devant la Cour pénale fédérale et l'on prévoit que les débats dureront plusieurs jours.

Il convient, au début des débats, de rappeler les origines d'ordre économique de cette affaire.

La prise en charge et ses origines

Au cours des années qui suivirent immédiatement la fin des hostilités, les prix des vins indigènes montèrent sensiblement. Certains producteurs retenaient leurs récoltes dans l'espoir de voir les prix s'élever encore, l'Union des importateurs de vins en gros (WIG) et la Fédération suisse des négociants en vins sollicitèrent et obtinrent des autorités l'attribution d'un contingent spécial de 200,000 hectolitres de vins blancs étrangers.

Ces vins importés furent coupés avec des vins indigènes, à raison de 51% de vin du pays et de 49% de vin étranger. Ces coupages étaient mis sur le marché sous le nom de «pétillants».

Suppression du contrôle des prix

En 1946, le contrôle des prix fut supprimé, dans le secteur des vins. Cette mesure eut pour effet de provoquer une hausse rapide. Pour parer à cette conséquence, le Département fédéral de l'économie publique accorda une nouvelle autorisation d'importation, portant, cette fois-ci, sur 120,000 hectolitres.

Baisse des prix

La récolte de 1947 s'annonça, entre temps, comme particulièrement abondante. Une baisse générale ne tarda pas à se faire sentir. Les prix diminuèrent rapidement et le point de saturation du marché fut atteint et même dépassé. Au printemps de l'année 1948, la perspective d'une forte récolte faisait entrevoir une chute catastrophique des prix. Au 30 avril 1948, une enquête faite auprès des grossistes révélait que les stocks atteignaient le chiffre de plus de 13 millions de litres de vins blancs, suisses et étrangers.

Prise en charge

Le 6 juillet 1948, le Conseil fédéral prenait un arrêté, aux termes duquel l'octroi de permis pour l'importation de vins était subordonné, jusqu'à nouvel ordre, à l'obligation d'acquiescer du vin d'action, conformément aux conditions posées par le Département de l'économie publique. L'arrêté prescrivait en outre que la prise en charge porterait sur 20 millions de litres de vins blancs indigènes des récoltes 1946 et 1947, ainsi que des vins blancs coupés, sous réserve qu'ils fussent annoncés à temps à la Coopérative d'achat des vins indigènes (CAVI).

Il appartenait, en conséquence, à la CAVI de répartir les vins à prendre en charge, d'une façon aussi uniforme que possible quant à la qualité, et en tenant compte des quantités des différentes catégories.

Au cours des discussions préliminaires qui avaient eu lieu au sein de la WIG, le nouveau président de cet organisme, M. Arnold Schenk, interpellé par ses collègues sur les proportions de vin indigène qui devaient intervenir dans les coupages pris en charge, répondit qu'il était possible de mettre en charge, sous le nom de vin coupé, des vins ne contenant que 10% de vin suisse.

(Lire la suite en 7^{me} page)

Le Conseil de la couronne monégasque aurait mis son «veto» au mariage du prince Rainier et de Gisèle Pascal

L'actrice de cinéma ne serait pas digne de perpétuer la dynastie

Le bruit court avec persistance dans la principauté de Monaco que le Conseil de la couronne aurait récemment exprimé le vœu que le prince Rainier III n'épousât pas Mme Gisèle Pascal, artiste de cinéma, avec qui il est lié depuis quatre ans.

D'autre part, le Conseil national monégasque aurait demandé au prince de penser à se marier afin d'avoir un héritier et de maintenir ainsi sa dynastie.

Au palais princier, on déclare officiellement que le Conseil de la couronne ne s'est pas réuni depuis six mois et que ces bruits sont dénués de tout fondement.

De son côté, M. Bellando de Castro, président du Conseil de la couronne, a déclaré qu'il ne pouvait ni démentir, ni confirmer la nouvelle.

Nommé par le prince, ce conseil se compose de sept membres. Son but est de lui faire des suggestions pour la bonne marche des affaires de la principauté. Quant au Conseil national, il est élu par les électeurs monégasques masculins. C'est ce Parlement qui a demandé respectueusement au prince «d'assurer la dynastie».

Quelques conseillers, au cours de conversations privées, ont même formulé le vœu que si le prince se mariait, il ne le fasse pas avec Gisèle Pascal et ne suive pas l'exemple de son grand-père, le prince Louis II, qui épousa une actrice, la princesse Ghislaine.

En attendant, le prince Rainier, qui jouit d'une grande popularité, poursuit sa vie comme si de rien n'était. Il habite la villa Iberia, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, où réside, chaque fois qu'elle est sur la côte, Gisèle Pascal.

J'ÉCOUTE...

Tiens !... le bout de l'oreille

Vous le pensiez... Va-t-il vous falloir déchanter? Le pays du bonheur ne serait pas la Suisse.

Pourtant, hier encore, l'étranger le criait à qui voulait l'entendre. Mais un Herr Minister Dr Thomas Dehler, affirme lui, que c'était et ne pouvait être que le grand Reich allemand.

Il est vrai qu'il y va par quatre chemins. Il se défend de toute pensée chauvine ou même naziste. Mais il n'en déclare pas moins que «c'était une grande et heureuse époque» que celle où la Suisse faisait partie du Saint Empire romain germanique.

Ces sornettes-là étaient débitées, samedi dernier, à l'un de nos bons confrères allemands par le Herr Dr Dehler, qui est ministre fédéral de la Justice.

Comme il n'y a pas de fumée sans feu, ni d'oreille sans qu'on en puisse voir percer le bout, nous demanderons: les Allemands n'ont-ils rien appris? Que leur faut-il donc pour qu'ils sachent bien que, dans la dernière guerre, c'est précisément toute la Suisse allemande qui s'insurgeait avec violence contre les velléités hitlériennes de la rattacher au Grand Reich allemand. Ce n'est même cela qui fit que, cette fois-ci, nul fâcheux et dangereux fossé ne se creusa entre la Suisse allemande et la Suisse latine!

Tous nos remerciements, Herr Minister Dr Thomas Dehler! Nous sommes Suisses et très bien chez nous.

En tout cas, assez, soyez-en bien persuadé, pour que, tout compte fait, nous puissions dépenser des sommes même astronomiques pour nous défendre contre tout étranger menaçant et maintenir notre entière indépendance.

La semaine dernière, le président de la Confédération, M. Kobelt, s'évertuait encore à le démontrer, très hautement, au cours d'un dîner hautement diplomatique et annuel que la presse étrangère offrait dans l'austère Ville fédérale.

Des propos plus laconiques ne se seraient pas perdus non plus.

Ne nous amenez pas à en faire usage, Herr Dr Dehler.

FRANÇOIS

La puissance militaire de l'Est estimée à 491 divisions

WASHINGTON, 24 (Reuter). — Sous le titre «Let freedom ring», le département d'Etat des Etats-Unis a publié une brochure, qui estime la force militaire de l'Union soviétique et de ses satellites à 491 divisions au total, pour la plupart stationnées aux frontières des pays non communistes. La puissance militaire de l'Union soviétique proprement dite est évaluée à 181 divisions, celle des autres pays communistes à 310 divisions. Parmi ces derniers, la Chine vient en tête, avec 250 divisions. Une division communiste a un effectif moyen de 10,000 hommes.

La politique d'expansion soviétique

La brochure expose notamment que l'expansion de l'Union soviétique et de ses satellites vise particulièrement à s'emparer des pays hautement industrialisés que sont l'Allemagne et le Japon, ainsi que des pays riches en matières premières, tels l'Iran, l'Inde, la Malaisie.

Si les Soviétiques, en y suscitant des troubles, réussissaient à mettre la main sur l'Europe, la brochure déclare que le prochain objectif de l'expansion communiste serait l'Afrique. Puis ce serait au tour de l'Amérique latine d'être visée. En admettant que tous ces buts fussent atteints, le bloc soviétique disposerait d'installations industrielles aussi considérables que les Etats-Unis, à quoi il conviendrait d'ajouter que leur main-d'œuvre serait beaucoup plus nombreuse que celle de l'Amérique.



Gisèle Pascal et le prince Rainier III

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE:

Entre nous, le courrier des abonnés par la Plume d'Oie

NOUVEAU!

Tabliers en NYLON



Blouse de maison

en tissu nylon imprimé, manches $\frac{3}{4}$, façon juvénile, tailles 40-46, **3450**

Seyant tablier bavette

en nylon imprimé, dessin nouveau, **1250**

Ravissant tablier jupe

en nylon imprimé, façon ample, **1780**

Les cadeaux de bon goût

AU LOUVRE

La nouveauté SA NEUCHÂTEL

Visitez les 2 salles d'exposition de

CRÊCHES

de Fr. 2.50 à Fr. 35.— chez Mlle JACOB 3, rue de l'Oratoire, rez-de-chaussée

Belles pommes de table et pour cuire

Baumann le kg. Fr. -.55 Boscop le kg. Fr. -.65 et -.80

ZIMMERMANN S.A.

NOS CRISTAUX

Garnitures de toilettes - Coupes Saladiers - Vases à fleurs Services à crème - Plats à gâteaux Cendriers

le plus grand choix sur place chez les spécialistes

Hallberger & Co

PLACE DU MARCHÉ - NEUCHÂTEL

NOS CRISTAUX

Garnitures de toilettes - Coupes Saladiers - Vases à fleurs Services à crème - Plats à gâteaux Cendriers

le plus grand choix sur place chez les spécialistes

Hallberger & Co

PLACE DU MARCHÉ - NEUCHÂTEL

A vendre pour cause de départ, deux fauteuils, deux divans, une batterie d'orchestre, une paire de patins de hockey No 42. S'adresser: Parcs 50, rez-de-chaussée.

A vendre un potager à gaz émaillé, gris, trois feux, avec bon four, en bon état. Prix Fr. 60.—, Mme Ferret, Moulins 11, 2me étage.

Le bonheur en ménage dépend aussi d'une cuisine bien montée!

Installations modernes de cuisine

GAZ BOIS ÉLECTRICITÉ

Articles de qualité auprès de la maison:

Beck & Cie

Pereux

Articles de ménage

Tél. 8 12 43

Les grands magasins de la Côte

Maison fondée en 1921

olivetti

VENTE DE GRANDS VINS

140 pièces d'origine de 200 à 230 litres de 20.000 litres et bouteilles provenant DE LA FAILLITE GILOMEN Corton, Chambertin, Fommard, Volnay, Château-Neuf du Pape, Puligny-Montrachet, Saint-Emilion, Saint-Estephe, Vosne-Romanée, Dôle, Fleurie, Mâcon blanc, Sauterne, Graves.

Jeudi 27 novembre, de 9-12 h. et de 14-18 heures.

Vendredi 28 novembre, de 9-12 h. et de 14-18 heures.

Samedi 29 novembre, de 9-12 h. et de 14-18 heures.

Amateurs du bloc ou de la moitié sont priés de se présenter mercredi 27 novembre midi 26 courant dans les caves, Observatoire 14, à BIENNE.

Ce poste de radio...

... grâce à son cadre antiparasites mobile vous donnera la plus entière satisfaction

La qualité exceptionnelle de ce récepteur nous permet de vous l'offrir avec une garantie d'une année. Venez l'entendre sans engagement.

Radio Gilmed S.A.
RADIO EN GROS ET DETAIL
G. FRESARD directeur, la Chaux-de-Fonds
Nos appareils sont exposés dans la vitrine Seyon 13.

A DÉCOUPER

Veillez m'envoyer sans engagement de ma part:

- Votre prospectus
- Un appareil à l'essai

Nom : _____

Adresse : _____

La cireuse électrique HOOVER

donne sans peine un éclat magnifique à vos parquets. De plus, elle polit les meubles et lave la cuisine Fr. 322.—

Démonstration à domicile sans engagement

H. BAILLOD S.A.

NEUCHÂTEL

M. Dubois

Horlogerie

Reparations

Vente

Outils pour horlogers et toutes réparations d'horlogerie. Rue J.-J. Lallemand 5, face au collège de la Promenade

A vendre un joli ensemble de ski pour fillette de 8 à 10 ans, pantalons bleu marine et windjack rouge. Tél. 5 53 93.

BARRY

LE VRAI MANTEAU LODEN de marque L'idéal pour toutes saisons Léger - chaud imperméable

Pour dames : 95.— 115.— 135.— 155.—

Pour messieurs : 98.— 118.— 138.— 158.—

Pour enfants (selon grandeur)

Vêtements

Haesler

meilleurs et moins chers

Terreaux 7 NEUCHÂTEL

Coupon à détacher

A vêtements Haesler Neuchâtel

Veillez me faire une offre sans engagement pour un manteau loden marque Barry

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Bouillottes caoutchouc ou métal

BailloD S.A.

Neuchâtel

A VENDRE

un lit d'enfant avec commode, une chaise d'enfant, un yopou-la, un vélo d'homme. S'adresser : tél. 6 41 93, Boudry.

Chics, pratiques et chauds

BLOUSES-PULLOVERS en tissu fantaisie, bordé tricot depuis **12.35**

PULLOVERS de laine teintes mode . . . depuis **17.—**

GILETS DROITS tous coloris . . . depuis **26.50**

Un très grand choix dans toutes les fantaisies

Suyé-Prêtre

NEUCHÂTEL

Occasion unique

A vendre une

guitare électrique

avec haut-parleur et amplificateur. S'adresser à Willy Maire, coiffeur, Neuchâtel. Tél. 5 36 39.

Les bonnes

PLANTES

pour

TISANES

Wergem

HERBORISTERIE

Joyon 18, NEUCHÂTEL - St-Roch 9

A vendre

BOTTES D'ÉQUITATION APRÈS-SKI doublées de mouton MANTEAU DE FOURRURE à l'état de neuf. — Tél. 5 59 18.

A vendre

« VW »

modèle de luxe

1951, ayant roulé 12.000 km. Demander l'adresse du No 761 au bureau de la Feuille d'avis.

Variez vos menus, et servez le

spaghetti DALANG

TYPO NAPOLI

En vente dans tous les bons magasins d'alimentation. (Paquets courts, faciles à emporter).

Tapis

Joli TOUR DE LIT et beau MILIEU. Prix très intéressant. Tél. 5 34 69.

A vendre

BOTTES D'ÉQUITATION APRÈS-SKI doublées de mouton MANTEAU DE FOURRURE à l'état de neuf. — Tél. 5 59 18.

A vendre

« VW »

modèle de luxe

1951, ayant roulé 12.000 km. Demander l'adresse du No 761 au bureau de la Feuille d'avis.

OSRAM

100 watts

une meilleure lumière

source de joie

Une bonne nouvelle!

La machine à laver ELAN qui a obtenu en peu de temps un très grand succès auprès des ménagères neuchâtoises est également vendue avec chauffage à un prix défiant toute concurrence. De construction robuste et pratique ELAN lave et cuit environ 2 kg. de linge sec en 5 minutes.

Prix : avec chauffage 1,2 kw. Fr. 585.— Location-vente Fr. 22.— par mois

» » 1,8 kw. Fr. 695.— Location simple Fr. 7.— par jour

» » 3 kw. Fr. 720.— Location simple Fr. 7.— par jour

CRETEGNY & C^{IE}

NEUCHÂTEL : Chaussée de la Boine 22, angle rue Louis-Favre - Tél. 5 69 21

Garnitures de cheminées Articles en fer forgé

Ballod S.

Neuchâtel

A VENDRE

pantalons de ski, manteau de pluie, costume et pullovers en bon état, pour jeune fille de 14 à 16 ans. S'adresser le soir rue A.-L.-Breguet 12, rez-de-chaussée à droite.

Entourage de divan du plus bel effet; donne à la chambre du jeune homme ou de la jeune fille un aspect de bien-être et d'élégance

VISITEZ NOS VASTES EXPOSITIONS!

J. Skrabal S.A.

FABRIQUE DE MEUBLES PESEUX

Facilités de paiement

Demandez notre catalogue gratuit

La bonne enseigne

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

M. THOMET FILS

Peinture

Pour le bon commerçant

Enseignes sur pavées et inscriptions aux vernis luminescents

Ecluse 15

AUTREFOIS - LA VIE RÉGIONALE - AUJOURD'HUI

AU BON VIEUX TEMPS

Encore une histoire de Robert des Oiseaux

Notre récent article « Robert des Oiseaux et son renard » nous a valu une autre histoire concernant ce sympathique Eplaturier dont les exploits remontent à la première moitié du siècle passé.

Après avoir tué d'un seul coup un gros lièvre et trente grives, Robert des Oiseaux fut « pris d'un tel échauffement » pour la chasse qu'il ne pouvait plus se tenir tranquille derrière son établi d'horloger.

Il se reposait devant une roche. Rapidement, il met une double charge dans son fusil, mais dans sa hâte, il oublie la baguette dans le canon de celui-ci.

Mais peu à peu Robert se remet, il boit une lampée d'eau-de-vie de la gourde qui l'accompagne toujours en chasse, traverse le Doubs sur la glace et prend le renard sur ses épaules.

Le XX^{me} anniversaire du Groupe romand de la Société des Etudes latines

On nous écrit : C'est à Lausanne, berceau de leur Groupe, que les latinistes romands ont célébré son 20^{me} anniversaire.

La Société des études latines de Paris s'était fait représenter par son fondateur et administrateur, M. J. Marouzeau, membre de l'Institut, et son président, M. P. Boyancé, professeur à la Sorbonne.

noncées par MM. Pittet et Boyancé, Monnier et Bridel, Marouzeau, Schmid, au nom du président de l'Alphiloogien-Verband de Suisse.

Dans l'après-midi, de retour à l'Université, les latinistes entendirent une communication très fouillée de M. le chanoine A. Pittet sur « Le mot « consensus » et ses acceptions philosophiques et politiques ».

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

M. le chanoine A. Pittet, président, recteur du Collège Saint-Michel, à Fribourg, ouvrit la séance, à l'Université, en saluant les personnalités présentes et les membres du Groupe.

M. Ch. Favez, de Lausanne, longtemps président du Groupe, exposa l'activité de celui-ci pendant ses vingt ans d'existence, soulignant que les communications présentées dans les séances avaient touché à tous les domaines qui intéressent le latin.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. Ch. Favez, de Lausanne, longtemps président du Groupe, exposa l'activité de celui-ci pendant ses vingt ans d'existence, soulignant que les communications présentées dans les séances avaient touché à tous les domaines qui intéressent le latin.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

M. J. Marouzeau, en un riche exposé, indiqua « Quelques tâches du latiniste ». Au déjeuner qui suivit, au « Café Vaudois », des allocutions furent prononcées.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

L'assemblée de la Société générale de l'horlogerie suisse

La Société générale de l'horlogerie suisse S. A. ASUAG a tenu son assemblée générale le 22 novembre à Neuchâtel. Dans son allocution présidentielle, M. P. Renggli releva notamment que d'autres branches de l'économie désiraient restreindre en leur faveur la liberté du commerce et de l'industrie.

L'industriel remarqua ensuite que l'on reproche parfois à l'industrie horlogère de former un seul grand trust. Un trust est une concentration industrielle comportant un pouvoir central de décision quant à la mise en œuvre des moyens de production et quant à l'utilisation des bénéfices.

L'industrie horlogère ne forme pas un trust

L'industriel remarqua ensuite que l'on reproche parfois à l'industrie horlogère de former un seul grand trust. Un trust est une concentration industrielle comportant un pouvoir central de décision quant à la mise en œuvre des moyens de production et quant à l'utilisation des bénéfices.

Il est vrai que l'A.S.U.A.G. est une société holding qui contrôle la fabrication des ébauches et des parties réglantes de la montre, non seulement par des contrats, mais par sa participation au capital-actions des sociétés d'exploitation.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

Une organisation trop complexe ?

Il faut en revanche prendre au sérieux la critique occasionnelle portant sur la complexité de nos organisations conventionnelles. Le fonctionnement de ce dispositif administratif doit être guidé par le bon sens économique et il est désirable que le règlementation existante ne soit pas étendue sans raisons inutiles.

M. E. Scherz fit l'exposé de la situation financière de la société et releva spécialement son développement réjouissant depuis sa fondation ainsi que sa consolidation financière.

L'assemblée générale ratifia les propositions du conseil d'administration concernant l'adoption du rapport de gestion et la répartition du bénéfice. Les 9 membres du conseil d'administration sortant de charge furent confirmés dans leurs fonctions.

Courrier des abonnés

Entre nous

MISTER PRESIDENT (Mc) — Ayant eu recours à un diplomate en charge à Paris, nous lui avons demandé de s'informer auprès de membres de la colonie américaine de la Ville Lumière du détail que vous désirez connaître, à savoir, l'origine probable du désormais fameux surnom « Ike » donné au nouveau président des Etats-Unis.

Il est vrai que l'A.S.U.A.G. est une société holding qui contrôle la fabrication des ébauches et des parties réglantes de la montre, non seulement par des contrats, mais par sa participation au capital-actions des sociétés d'exploitation.

Enfin, M. J. Borel, professeur à Neuchâtel, projeta les films qu'il a pris lors de diverses excursions du Groupe romand, associé parfois aux Français à visions d'heures agréables, ou revêcut celui que le souvenir et l'affection de tous rendent si présent, dans cette journée commémorative : André Oltramare.

A LA FRONTIÈRE

Quinz mille truitelles ont été déversées dans le Haut-Doubs

(c) Sous le contrôle des ingénieurs des travaux à l'inspection des eaux et forêts de Pontarlier, 15.000 truitelles sauvages ont été déversées dans le Haut-Doubs. Ces animaux mesuraient de 9 à 12 cm, pesaient environ 15 grammes pièce et provenaient des étangs Gris des sources d'Arcier, dans les Vosges.

En lugeant, une fillette se fracture les jambes

(c) Nicole Blondeau, âgée de 11 ans, dont la famille habite Doubs, montée sur une luge avec son petit frère, descendait à vive allure une pente enneigée. Elle ne put éviter une tapinière gelée et ce fut la chute. Nicole ne put se relever, souffrant horriblement des deux jambes. Son petit frère, lui, était indemne.

Ramené dans sa famille par un témoin de la chute, l'enfant fut aussitôt examinée. On constata qu'elle avait les deux jambes, fracturées.

L'hôpital est doté de magnifiques cuisinières électriques

(c) Jeudi à eu lieu, en présence de toutes les personnalités de la ville, l'inauguration officielle des nouvelles cuisines électriques de l'hôpital. Cette magnifique réalisation contribue à faire de notre hôpital un des établissements les plus modernes et les mieux équipés.

JOUGNE

La médaille de la reconnaissance française à un Vallorber

(c) Au cours d'une cérémonie au monument aux morts, suivie d'un concert à la salle des fêtes par l'Harmonie municipale, auquel assistait M. Mermoz, préfet d'Orbe, le Dr Charlin, maire de Jougne, a remis à M. Bavis, municipal de Vallorbe, la médaille de la reconnaissance française pour services et aide de ravitaillement à la commune de Jougne pendant les tristes années d'occupation.

Emissions radiophoniques

Mardi SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, Inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Monte-Ceneri : Airs de chez nous — Pour les Confédérés — Musique de maîtres italiens anciens — Le Quintette moderne. 12.15, Joyeuses fanfares. 12.30, le quart d'heure de l'accordéon. 12.45, signal horaire. 12.46, Inform. 12.55, Vive la fantasia. 13.30, compositeurs suisses. 16.20, signal horaire. 16.30, Fantasia. 17.30, Victor Hugo. 18.20 une page de Berlioz. 18.30, cinémagazine. 18.55, le micro dans la vie. 19.15, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, Inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, une page de Smetana. 19.45, Les grandes enquêtes de Radio-Lausanne : La lutte contre la criminalité. 20.30, soirée théâtrale : L'avalanche, de Marcel Crave. 22.20, Hânel et Gretel, de Humperdinck. 22.30, Inform. 22.35, l'Assemblée générale des Nations Unies. 22.40, le courrier du cœur. 22.50, Nocturnes et Sérénades.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., Inform. 7.10, gymnastique. 7.15, orgue et cinéma. 11 h., de Monte-Ceneri : émission commune. 12.15, danses norvégiennes, de Grieg. 12.30, Inform. 12.40, Opérettes et chanteurs célèbres. 13.25, Des Sânzli u ds Franzischg heint a Zella. 13.25, Piano par E. Leigh-Kern. 14.03, une œuvre de H. Martin et A. Wilders. 16 h., quelques pièces de Bela Bartok. 16.10, Florian et Sybille. 16.30, Maîtres romantiques. 17.30, Humoristes anglais. 17.50, Kalléidoscope musical. 18.45, chronique suisse romande. 19 h., chant par Karl Greisel, baryton. 19.25, Inform. 20 h., revue de la presse étrangère. 21.15, concert symphonique de la Berner Musikgesellschaft. 22.15, Inform. 22.20, Die Waage, émission pour ceux qui réfléchissent.

Pour les vins du pays AU CEP D'OR W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moutins 11

DANS LES NEIGES DE LA SAGNE

L'Association de la presse neuchâteloise célèbre son quarantième anniversaire

C'est en 1912 que les rédacteurs et les journalistes de notre canton créèrent leur association professionnelle, l'A.P.N., qui devint une section de l'Association de la presse suisse. Il y a eu bien des changements, on le suppose, depuis cette époque lointaine.

Quant à la partie récréative, elle fut jalonnée par d'amusantes productions et qui prouvent que l'esprit est loin d'être mort en pays neuchâtelois. C'est ainsi que l'on entendit nos confrères Jean Duval, Claude Bodinier, Daniel Bonhôte — dans un pastiche désoyable de discours politiques — Georges Ferrin — le nouveau représentant de l'A.P.N. au comité central et que Berne n'a pas su rendre sérieux ! — cependant qu'une « consœur », Mlle Manton, récitait joliment des poèmes et que M. J. P. Porchat remerciait « au nom de ceux qui n'ont rien dit ». Moments précieux de détente et qui permettront de mieux reprendre la tâche demain.

bles paroles pour les deux anciens présidents neuchâtelois de la presse suisse, MM. Paul Bourquin et René Brachet et fut un télégramme de félicitations de la Société neuchâteloise des éditeurs de journaux.

Quant à la partie récréative, elle fut jalonnée par d'amusantes productions et qui prouvent que l'esprit est loin d'être mort en pays neuchâtelois. C'est ainsi que l'on entendit nos confrères Jean Duval, Claude Bodinier, Daniel Bonhôte — dans un pastiche désoyable de discours politiques — Georges Ferrin — le nouveau représentant de l'A.P.N. au comité central et que Berne n'a pas su rendre sérieux ! — cependant qu'une « consœur », Mlle Manton, récitait joliment des poèmes et que M. J. P. Porchat remerciait « au nom de ceux qui n'ont rien dit ». Moments précieux de détente et qui permettront de mieux reprendre la tâche demain.

Quant à la partie récréative, elle fut jalonnée par d'amusantes productions et qui prouvent que l'esprit est loin d'être mort en pays neuchâtelois. C'est ainsi que l'on entendit nos confrères Jean Duval, Claude Bodinier, Daniel Bonhôte — dans un pastiche désoyable de discours politiques — Georges Ferrin — le nouveau représentant de l'A.P.N. au comité central et que Berne n'a pas su rendre sérieux ! — cependant qu'une « consœur », Mlle Manton, récitait joliment des poèmes et que M. J. P. Porchat remerciait « au nom de ceux qui n'ont rien dit ». Moments précieux de détente et qui permettront de mieux reprendre la tâche demain.

Vos questions - Nos réponses

L'Université de l'Etat de Pennsylvanie.

LE COURRIER (Le même). — Je vous remercie, Monsieur, des compliments que vous adressez à cette rubrique-ci ; il me dépend pas du soussigné que le Courrier des abonnés paraisse plus souvent, mais uniquement — et logiquement — de la plus ou moins vive curiosité des lecteurs de la « Feuille d'avis » : le nombre des questions de ces derniers fait seul l'aliment au Courrier, et la fréquence de sa parution.

LE HAUT DU TROITTOIR (Mirette). — L'on s'est moqué de moi, écrivez-vous, parce que j'ai dit à un jeune homme de laisser le haut du troitroit à sa mère. Avais-je raison ou tort ? Raison, sans aucun doute, Madame. Mais cet usage est malheureusement trop peu observé chez nous. Je dirai qu'il est pratiqué par contre en Autriche, en Allemagne, ou une certaine forme de la politesse due aux femmes est en honneur. Il serait bon que les messieurs de notre pays prissent et gardassent cette habitude.

CHEVEUX (Mireille). — Il est incontestable que la mode des cheveux courts bouclés est favorable aux femmes âgées : le cheveu gris, et bien mieux encore, le cheveu blanc, s'accommodent excellentement d'une coiffure courte : rien n'est plus laid que des cheveux grisonnants, longs sur la nuque ; au surplus, que disent, que font aujourd'hui nos bons coiffeurs ? Ils préconisent la boucle courte et serrée pour la coiffure féminine.

ORIGINE ROYALE (La même). — Vous avez lu que la reine de Grèce a fait récemment visite à sa mère, la duchesse de Brunswick, et vous demandez qui est cette dame. C'est la fille unique de feu l'empereur Guillaume II, Victoria-Louise, filleule de la reine Victoria ; elle naquit en 1892 au château de Potsdam et épousa le duc de Brunswick et Lunébourg en mai 1913. Dernière réponse plus tard.

LA VALSAÏNTE (Myriam). — Grâce à l'obligeance d'un ou d'une libraire de notre ville, je puis vous donner la réponse que vous attendez depuis longtemps, concernant un poème sur les moines de la



Notre longue expérience nous met en mesure de vous conseiller judicieusement pour l'achat des charbons utiles à votre chauffage

Adressez-vous en toute confiance à

DU BOIS JEANRENAUD & Co
NEUCHÂTEL
Place d'Armes 5 Tél. 5 63 63
CHARBONS MAZOUT



Piccolo veut dire petits. Mais le Sondyna-Piccolo n'est petit que par son prix. Ses dimensions: 36x22x19 cm en font un modèle normal tout à fait respectable. Doté d'un élégant boîtier de noyer, ce poste ne doit pas être confondu avec les petits appareils de bakélite privés de transformateur de secteur! Par son montage également, le Piccolo est un récepteur et non pas un jouet. Il possède notamment 6 circuits, 5 lampes, un haut-parleur électrodynamique à aimant permanent: 5%.

Un piccolo bien sympathique!

un commutateur pour la voix et la musique, un transformateur d'alimentation. La modicité du prix surprend autant que le rendement; le Sondyna-Piccolo ne coûte, en effet, que fr. 298.50. L'excellence de ce modèle est documentée aussi par la marque de qualité de l'ASE (Association Suisse des Electriciens). Demandez les prospectus spéciaux de tous les modèles Sondyna — fr. 298.50 à 845.— (combinaisons radio-gramo) — dans le magasin de radio ou chez nous.



SONDYNA SA / ZÜRICH / TÉLÉPHONE (051) 304444

AU CEP D'OR

WILLY GASCHEN

Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHÂTEL

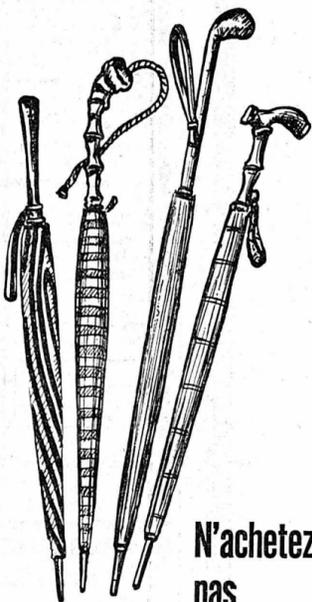
Vins rouges en litre

six sortes de vin d'Algérie. Fleurie-Julienas - Bordeaux - Beaujolais - Mâcon - Bourgogne - Côte du Rhône - Saint-Georges - Rosé Hongrois - Rosé d'Espagne - Jumilla - Rioja - Montagne - Navarra - Chili - Chianti - Barbera - Valpolicella

Grand choix d'apéritifs et liqueurs de toutes marques

GROS et DÉTAIL
SERVICE A DOMICILE

olivetti



N'achetez pas n'importe quel parapluie

Outre la qualité, exigez le chic, car le parapluie est un accessoire de mode. Vous vous en convaincrez facilement en voyant nos modèles.

Guy-Roselet
MAROQUINIER
Rue de la Treille - Neuchâtel



Chauds les marrons! Fameuse, la Virginie!



avec ou sans filtre un produit Burrus

75 ct.

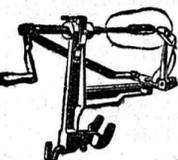
Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée; c'est la preuve de sa qualité.

MEUBLES PERRENOUD



incomparables en prix et qualité.

TAPIS BENOIT
Maillefer 20
Tél. 5 34 69
A l'étage
Prix d'étage
Présentation à domicile sans engagement



Notre peuleuse EXPRESS
pour pommes et pommes de terre
rend service
Fr. 22.50
Ballod & Neuchâtel

Un petit acompte suffit pour réserver le cadeau de Noël



POITRINE DE MOUTON
BOUCHERIE
R. MARGOT

A vendre ou à louer
PIANO
brun, cordes croisées, cadre en fer, en bon état.
Fr. Schmidt, Beaugard 1, tél. 5 58 97.

Vient de paraître
E. von Hoff pasteur
La fin du monde
Le retour de Jésus-Christ
La vie éternelle
Veuillez verser 3 fr. 20 au chèque postal IVb. 889, Librairie protestante, la Chaix-de-Fonds, et vous le recevrez franco.

Fabrique de chapeaux

Olivier MARIOTTI

RUE DE L'HOPITAL 5, 1er étage (au-dessus de la boucherie Jaccard)

Jolis bérêts
velours, mélusine, lapin
depuis Fr. 8.90

TRANSFORMATIONS AVANTAGEUSES

UNE TRADITION * 3 GÉNÉRATIONS

La raison de notre succès?

3 générations de Spichiger ont déjà vendu et vendent encore les

TAPIS en tous genres ORIENT - MOQUETTE BOUCLÉ - COCO

Les revêtements de fonds en linoléums caoutchouc, etc.

à des milliers de clients satisfaits

SPICHIGER

NEUCHÂTEL
6, Place-d'Armes
Tél. (038) 5 11 45

UNE TRADITION * 3 GÉNÉRATIONS

Le coussin chauffant de qualité s'achète chez **Vuillomene** ÉLECTRIQUES NEUCHÂTEL



A vendre patins de hockey No 38. S'adresser: Casardes 15, rez-de-chaussée.



Moelle de Russie brillante

Mais exigez bien la Moelle de Russie brillante la bonne crème pour toutes chaussures de cuir

De beaux milieux en moquette

magnifiques dessins, sont à vendre chez Georges Carvin, ruelle de l'Immobilière 5, Tél. 5 49 48.



Alliances & Charlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

Occasions

Berceau, poussettes, pouce-pouce, cuisinières, canapés, armoires, bureau trois corps, commodes, bureaux de dame, tables, divans, chaises, matelas, duvets et couvertures neufs, gramophone, bahuts, etc.

MARCELLE REMY passage du Neubourg Téléphone 5 12 43

TOUTE L'ANNÉE DU SOLEIL DANS VOTRE INTÉRIEUR!

Grâce aux magnifiques rideaux en CHINTZ que

FRED KUNZ

Tapisser-Décorateur vous installera

Une collection qui vous étonnera et qu'il faut voir

COLOMBIER - CHATEAU 4
Tél. 6 33 15 - 6 35 57

Brosses



Brosses et produits Just pour le ménage et les soins du corps. S'il vous manque un produit Just, veuillez s.v.p. téléphoner ou écrire au dépôt Just 8, Creux du Sablon Colombier Tél. 038/6 35 08

Couvercles en verre SPARTRA

Deux cents fois plus isolant qu'un couvercle en métal, ils ferment aussi mieux parce qu'ils sont plus lourds. Vous pouvez suivre la cuisson sans refroidir en soulevant le couvercle. Chaque modèle convient à plusieurs grandeurs de casseroles.

16/18 18/22 18/24 20/26 26/30

7.70 8.65 9.60 10.90 12.80

H. BAILLOD & Co
NEUCHÂTEL

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ

Le spécialiste de la radio **Radio Melody** L'Ormeau Flandres 2 Neuchâtel
Réparation - Location - Vente
Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

Stoppage artistique Stoppage invisible sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures

Temple-Neuf 22 **Mme LEIBUNDGUT** (Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78 Expéditions à l'étranger

Ferblanterie Inst. sanitaires Pour tous vos travaux, une nouvelle adresse: **Georges SYDLER**

Ferblantier-appareilleur diplômé
Atelier: Tertre 30, tél. 5 63 93
Domicile: rue Matile 28, tél. 5 15 15

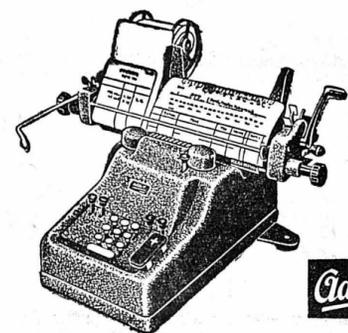
Vélos Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Pury 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

CARRELAGES MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ Travaux neufs - Réparations

F. INDUNI et FILS
Parcs 5 et 101 Tél. 5 20 71

R. KESSLER AUTO-MOTO-ECOLE
NEUCHÂTEL-ORANGERIE 4 - Tél. 5 44 42
SAINT-BLAISE-GARAGE VIRCHAUX & CHOUX

RUF



Que nous doit Monsieur X?

Quel a été, en juin et en juillet, notre chiffre d'affaires pour l'article Y? Le crédit de la maison Z est-il épuisé? Cent demandes de ce genre sont adressées chaque jour à la comptabilité. Pour pouvoir obtenir une réponse immédiate, il faut que les comptes soient constamment à jour. Avec la machine comptable automatique ADDO-X-5000, plus de souci à se faire de ce côté-là! C'est en effet l'outil de travail idéal pour les entreprises qui ont de nombreux clients et où la comptabilité est souvent appelée à donner rapidement des renseignements, par téléphone notamment. Demandez-nous de vous présenter sans engagement cette petite machine comptable dont le rendement est grand et le prix modéré.

COMPTABILITÉ RUF S.A.
15, rue Centrale, Lausanne Tél. (021) 22 70 77
19, Löwenstrasse, Zurich Tél. (051) 25 76 80

ORGANISATION

Représentant régional: W. Baumgartner case postale 375, Neuchâtel.

La voiture automobile était assurée...



Mon revenu est modeste et je ne me serais jamais imaginé que je conduirais une fois une voiture automobile. Toutefois, il y a quelque temps, mon ami Georges est venu habiter tout près de chez moi. Il possède une voiture et il m'a souvent invité pour faire des excursions. Sur sa proposition, je me suis procuré un permis de conduire d'élève et il m'a donné quelques leçons de conduite, bien entendu seulement sur des routes secondaires. Un soir, alors que la nuit tombait déjà, un gros camion est venu à notre rencontre. «Tiens ta droite et freine!» me cria Georges. Dans mon énévement, j'ai appuyé le pied sur le gaz - et déjà le malheur était fait. Mes compagnons de route s'en sont tirés indemnes, mais moi j'ai eu quelques côtes brisées et j'ai été assez longtemps incapable de travailler. La voiture était assurée, mais moi pas! Il est vrai que je suis assuré contre les accidents, mais comment aurais-je pensé lors de la conclusion de la police à ce cas bien improbable et l'aurais-je fait inclure comme risque spécial dans mon assurance?

La nature de l'accident est presque toujours aussi inattendue que l'accident lui-même!

Qui pourrait prévoir si - et encore moins comment - un accident lui arrivera? Les risques multiples de la vie actuelle exigent une assurance sans lacunes. Il était d'usage jusqu'ici dans l'assurance contre les accidents de ne couvrir qu'un cercle restreint de risques contre paiement de la prime de base, et que maint risque auquel on est exposé journalièrement ne soit inclus dans l'assurance que sur demande et moyennant surprime. Avec cela, l'assuré perdait trop facilement de vue l'une ou l'autre éventualité. La nouvelle police Alpina rompt avec les anciennes méthodes. Sa couverture est large et elle ne connaît en fait de «risques spéciaux» que des dangers auxquels à peine une personne sur mille s'expose. Tout le reste est compris dans l'assurance et ne donne plus lieu à des questions, calculs et paiements additionnels. Si désiré, les risques d'auto et de ski peuvent pourtant être exceptés, avec réduction de la prime. C'est là une simplification qui épargne du temps et diminue les frais d'administration au profit des assurés. La nouvelle police Alpina représente l'assurance idéale contre les risques d'accidents de la vie moderne.

ALPINA Compagnie d'Assurances S. A. Zurich

Rémy Allimann, Agent général, Neuchâtel, Tél. 038/5 45 07

Stoppage artistique et invisible de vos vêtements civils et militaires (accrocs, dégâts de mites, brûlures)

Heesler
SERVICE RÉPARATIONS

Terreaux 7, 1er étage (ascenseur)

**Graphologie
Chiroplogie**

Lignes de la main

Conseil
Mme H. JACOT, chemin
des Valangines No 21
Neuchâtel
Reçoit sur rendez-vous.
Tél. 5 66 58

A LOUER

**MACHINES
A LAVER**

Fr. 7.- par jour
Tél. 6 30 39

2

Enfants de Neuchâtel et environs



AVANTI CLUB NEUCHÂTEL

vous invitera très prochainement au Cinéma **THÉÂTRE**
à un merveilleux film en couleurs,

« LES SECRETS DE LA FORÊT »

L'entrée sera gratuite pour tous les membres porteurs de l'insigne. Comment devenir membre d'AVANTI CLUB? Versez Fr. 1.- à notre compte de chèques IV. 4069 - vous recevrez alors votre magnifique insigne et votre carte de membre. Nous acceptons des membres dès l'âge de 6 ans.

Devenez membre avant la séance; dès aujourd'hui, venez à Serrières, dans les bureaux de la **Fabrique de chocolat Suchard**, où vous recevrez immédiatement votre insigne et votre carte de membre. Vous pouvez aussi acheter des insignes dans les magasins de détail.

Maison offrant des bons Avanti: Chocolats Suchard - Produits Knorr - Confiserie Noz - Savonnerie Schnyder - Fromages Baer - Produits Reso et thés Talanda.

Avis aux parents

De tous temps, les objets confectionnés à la main ont été des cadeaux appréciés à cause de leur cachet personnel. Pour faciliter votre tâche, nous organisons des

démonstrations gratuites

au premier étage de notre magasin. Votre enfant pourra décorer d'une façon très simple de la

céramique

Pour très peu d'argent, il décorera des cendriers, vases, coupes, etc.

Prochaine démonstration: demain dès 14 h. Entrée libre

Reymond
Rue Saint-Honoré 9

Faites **accorder** votre **piano**

par **Fr. SCHMIDT**
Beauregard 1
Tél. 5 58 97

Les escargots à la Bourguignonne servis aux

Galles
Centre gastronomique - sont fameux.

William-W. Châtelain graphologue-psychologue-conseil

Orientation professionnelle
Etudes comparées (mariage, association, etc.)
Conseils pédagogiques
Consultations sur rendez-vous
NEUCHÂTEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

**TEINTURERIE
PRESSING DU MARCHÉ**
Nettoyage à sec
PLACE PURRY - TEL. 5 25 52

Cartel neuchâtelois des Intérêts Educatifs
Cercle des Parents

SÉANCE CINÉMATOGRAPHIQUE

Vendredi 28 novembre 1952, à 20 h. 30
à la Salle de la Paix

Les Inconnus dans la maison

Film français, d'après le roman de Simenon, avec RAIMU

Entrée: Fr. 1.-

DÉMONSTRATIONS CULINAIRES MAGGI

Les démonstrations de notre collaboratrice, Mme L. Rosselet, diplômée de l'Ecole du Cordon bleu à Paris, ont un tel succès que, pour répondre à toutes les demandes, nous organisons les nouvelles séances suivantes:

Petite salle de la Rotonde, 1er étage

mardi et mercredi, 25 et 26
novembre, à 14 h. 15 et 20 h.

Salle des Conférences de la Gare,
entrée par quai I

vendredi, 28 novembre à 20 h.

Ces séances entièrement gratuites, avec dégustation, s'adressent à toutes les personnes s'intéressant aux questions culinaires.

Au programme: petits plats vite faits, sauces succulentes, mets en gelée et aspics alléchants, etc.

MAGGI.

INSTITUT NEUCHÂTELOIS

Samedi 29 novembre 1952, à 14 h. 30
à la Bibliothèque de la Ville, à Neuchâtel

MISSION DE NOS BIBLIOTHÈQUES

1. Introduction par M. Aug. BOUVIER, sous-directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.
2. Rapports de Mlle C. Rosselet, MM. L.-E. Bischoff, Ch. Bonny, F. Donzé et Ad. Ischer.
3. Entretien.

LA SÉANCE EST PUBLIQUE ET GRATUITE

La Paternelle

Section de Neuchâtel

JEUDI 27 NOVEMBRE 1952, dès 20 heures

AU CERCLE LIBÉRAL MATCH AU LOTO

pour alimenter notre fonds de secours
aux veuves et orphelins

BEAUX QUINES

Emprunt hypothécaire

On cherche à emprunter, contre hypothèque grevant en second rang une maison familiale et trois garages, dans la région de l'ouest de la ville, une somme de Fr. 10.000.-; intérêts à convenir. Adresser offres à étude Roger Dubois, notariat et gérance, 2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel. Sur rendez-vous, reçoit aussi à son bureau à Saint-Blaise, Malgroye 21.

THÉÂTRE
CINÉMA

Un grand film
du Far-West
en couleurs, avec **Ella RAINES**
et le fameux chanteur **Vaughn MONROE**
Un film à grand spectacle
Un nouveau **Bing Crosby** - Un film à succès

AU TROT DE SA MULE

(SINGING GUNS)

Ce film
d'amour,
d'aventures
et d'action ne
manquera pas
d'enthousiasmer
tous les spectateurs!

ET UN DEUXIÈME FILM

Versions originales sous-titrées Tél. 5 21 62

Dès ce soir
à 20 h. 30

Pour 3 jours
seulement



Avis de tir

Le commandant des tirs porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs et lancements de bombes depuis avions ont lieu toute l'année, du lundi au samedi à proximité de la rive, près de Forel.

du 1^{er} octobre au 15 novembre, de 1030 - 1600 h.

Les lundi et jeudi, les tirs ne commencent qu'à 1200 heures.

Interdiction: Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

Renseignements: Des avis de tirs sont affichés dans les ports de: Auvier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Le détail du programme des tirs peut être obtenu à la caserne d'aviation de Payerne (Tél. 037/6 24 41) et au Bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (Tél. 038/5 40 12 et 5 40 13).

LA VIE NATIONALE

Le procès du « scandale des vins » s'ouvre demain à Lausanne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Toutefois, au cours d'une conférence de presse où l'un des membres de la commission d'experts, M. Chaponier, commenta les arrêtés fédéraux, il fut bien spécifié que, par « vins blancs coupés », l'arrêté fédéral entendait désigner les vins blancs du pays, coupés avec 10, 20, 30% de vins étrangers. La Société des encaucers protesta vigoureusement contre cette interprétation.

Dans une nouvelle convention, établie le 15 juillet, il fut stipulé que la quantité maximale de vins entrant en ligne de compte pour l'action était de 16 millions de litres, soit 13,3 millions de litres de vins du pays et 2,7 millions de litres de vins coupés, ce qui, pour ces derniers, ramenait la prise en charge aux 42% des inscriptions. La commission de surveillance décida également de refuser toute inscription tardive.

Les irrégularités

Le 26 juillet 1948, la maison Schenk S.A., à Rolle, inscrivait à l'action 2.253.000 litres de vins blancs coupés (dont les 42% étaient donc de 9468 hl.), 1.504.300 litres étaient inscrits en tant que vins indigènes 1947. Le 6 septembre, la maison Schenk demandait à la CAVI l'autorisation de substituer à ces vins indigènes valaisans une quantité équivalente de vins genevois. Cette substitution permit à la maison Schenk de mettre en charge 679.255 litres de vins genevois, avantage auquel elle n'avait pas droit, car elle n'avait annoncé aucun vin de Genève 1947 et au surplus, ses stocks de Genève figuraient déjà dans les 2.253.000 litres de prétendus vins blancs coupés annoncés précédemment et avaient, de ce fait, déjà servi au calcul des 42% pour cette sorte de vins. D'autre part, Schenk S.A. ne détenait pas à l'époque, la quantité de 1.504.300 litres de vins de Genève, mais 1.094.925 litres seulement. La substitution fut néanmoins acceptée par la CAVI, dont le secrétaire-général, Pierre Durand, ne jugea pas nécessaire de soumettre cette inscrip-

tion tardive à la commission de surveillance.

D'autre part, CAVI versa à Schenk S.A. la totalité de la contribution des fonds vinicoles à un moment (janvier et avril 1949) où tous les vins attribués pour la vente en rouge n'étaient pas encore rouges.

Selon l'acte d'accusation, différentes maisons ont, en outre, au cours de cette prise en charge, obtenu des avantages illicites. On reproche enfin à la maison Schenk, soit à ses dirigeants, de s'être fait restituer une somme de 17.691 fr. 95, pour les frais de transport qui devaient être supportés par la CAVI dans le cadre général de la prise en charge, mais qui, en l'espèce, représentaient, pour une grande part, des transports de vins étrangers.

L'acte d'accusation

Le ministère public de la Confédération, sur la base de ces faits, a dressé un acte d'accusation contre M. A. Schenk et son directeur, M. B. Dornier. D'autre part, le ministère public reproche à M. R. Hammel, ainsi qu'à son fondé de pouvoir, M. Ch. Brand, d'avoir fait établir un ordre de coupage antidaté, de façon à faire croire que ce mélange avait été établi avant le début de l'action. Les dirigeants de la maison Zanchi, M. Ant. Zanchi, ainsi que son comptable, M. Stein, sont accusés d'avoir fait inscrire indûment un total d'environ 17.000 litres.

M. Jean Mühlematter — qui administrait la Compagnie viticole de Cortaillod — se voit reprocher d'avoir fait inscrire 122.500 litres de Neuchâtel 1946, alors que sa maison ne détenait que 60.000 litres de ce millésime; M. A. Bujard et ses collaborateurs, MM. Malbach et Siegenthaler, doivent répondre — selon l'acte d'accusation — d'une inscription de 485.000 litres de vins blancs coupés, alors que la maison Bujard ne détenait que 360.000 litres de vins à l'époque. Enfin, M. Leyvraz, administrateur de la maison Mollerat, se voit reprocher d'avoir inscrit 5600 litres de vins blancs coupés, alors que la maison Mollerat ne détenait aucune quantité de ce mélange. Le directeur et le comptable de la CAVI, MM. Waldsburger et Durand, sont également renvoyés devant la Cour pénale, principalement pour avoir autorisé l'inscription de vins qui ne pouvaient participer à l'action.

Selon le ministère public de la Confédération, les actes délictueux ne tombent pas seulement sous le coup de l'arrêté fédéral du 6 juillet 1948. Ils constituent des délits de droit commun, soit ceux de faux, escroquerie et mise en circulation de marchandises falsifiées.

Les arguments de la défense

De son côté, la défense, apprend-on, ne manquera pas d'insister sur la grande confusion qui a caractérisé la préparation de la prise en charge des vins blancs. Elle relèvera que l'arrêté du 6 juillet 1948 contenait des termes équivoques et ne définissait nullement les proportions dans lesquelles les vins devaient être coupés pour être admis à l'action. Ces mêmes remarques s'appliquent au problème de la date-limite des coupages. Le fait d'avoir exécuté des coupages après l'annonce à la CAVI ne peut être considéré — d'après la défense — comme l'élément d'un délit, car aucune date-limite n'a été expressément fixée, ni par les autorités, ni par les organes chargés d'organiser la prise en charge. Enfin, les chiffres mêmes qui sont avancés par l'accusation seront réfutés par la défense qui, au moyen d'expertises contradictoires, essaiera de démontrer que l'enquête a été menée de façon incomplète et souvent imprudente.

Comment s'est produit le crime de Genève

Nous avons annoncé hier qu'un crime avait été commis à Genève dans la nuit de samedi à dimanche. Vers 2 heures du matin, Elsa Angeloz, âgée de 22 ans, connue comme prostituée, avait été tuée à coups de couteau son ami, M. Heiniger, âgé de 35 ans, représentant de commerce. Le drame s'est déroulé à la rue Neuve-du-Molard, dans l'appartement de l'homme. (La femme avait loué un autre appartement dans le même immeuble où elle recevait ses amis de passage.)

Samedi soir, Elsa Angeloz fit un tour en ville et s'en fut rejoindre dans un tea-room, vers 23 heures, son ami qu'elle trouva en galante compagnie. Elle chercha à l'entraîner, mais il s'y refusa. Vers minuit, Heiniger était ivre et malade, son amie le conduisit en taxi à la maison et elle se prit à réfléchir que les choses allaient fort mal et qu'il valait mieux qu'ils se suppriment.

Se rendant alors dans un réduit, elle y prit un poignard d'éclairer appartenant à Heiniger et revint vers lui. Puis, comme il tentait de se lever, elle lui en porta deux coups à la gorge, qui lui tranchèrent une veine principale et la carotide. Toutefois, Elsa Angeloz, qui avait deux fois déjà voulu se suicider, ne fit pas davantage cette fois, et elle prit un lingon pour tenter de soigner son ami et d'arrêter le sang. Chancelant, il se leva et elle s'enfuit dans le vestibule, tandis qu'il tombait contre une porte et en brisa une vitre avant de s'affaler à terre inanimé.

Elle voulut alors quitter l'immeuble, mais revint sur ses pas en entendant quelqu'un dans l'escalier. Elle revit alors une dernière fois son ami qui, après lui avoir reproché son acte, ne dit plus rien. Elle se rendit ensuite à pied à l'Hôtel de police pour avouer son crime.

Le crime passionnel serait exclu

Le crime passionnel semblant devoir être d'emblée exclu, en raison des déclarations mêmes de l'inculpée, c'est l'insurrection qui devra établir s'il s'agit d'un meurtre ou d'un assassinat.

Le jugement de la meurtrière Lorenzetti à Lausanne

LAUSANNE, 24. — Le tribunal criminel de Lausanne a condamné lundi pour meurtre simple avec responsabilité restreinte de l'accusée, qui ne bénéficie pas de circonstances atténuantes, Ida Lorenzetti, 55 ans, à quatre ans de réclusion, moins un an et deux cent seize jours de préventive, à trois ans de privation des droits civiques et au paiement des frais de 600 fr. à la partie civile.

Mme Lorenzetti a tué d'un coup de revolver, dans la nuit du 21 au 22 avril 1951, à Vidy, son amant Henri Tirefort, 42 ans.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Plus de secret professionnel pour les journalistes en Allemagne de l'Est

BERLIN, 24 (D.P.A.). — En vertu du nouveau code de procédure criminelle de la République démocratique allemande, les rédacteurs, éditeurs et imprimeurs de cet Etat ne peuvent plus invoquer le secret professionnel. Seuls pourront dorénavant s'en réclamer, et encore dans une mesure limitée, les ecclésiastiques, les avocats et les médecins.

M. Eisenhower désigne de nouveaux collaborateurs

NEW-YORK, 25 (A.F.P.). — Le secrétaire de presse du général Eisenhower, M. James Hagerty, a annoncé lundi que le président élu avait choisi M. Ezra Taft Benson, ancien fonctionnaire du Conseil des coopératives agricoles, pour les fonctions de secrétaire d'Etat à l'Agriculture dans son prochain cabinet. M. Hagerty a ajouté que le général Eisenhower, après sa prise de pouvoir, nommera le gouverneur du New Hampshire, M. Sherman Adams, pour servir en qualité d'adjoint au président.

EN FRANCE, les amis du docteur Chevallier, réunis en association, ont publié un communiqué dans lequel ils s'élèvent contre le verdict d'acquiescement rendu par la Cour d'assises de Reims au bénéfice de la meurtrière de l'ancien député-maire d'Orléans et sous-secrétaire d'Etat. Les amis du docteur Chevallier considèrent cette décision comme un déni de justice.

L'organisation du traité de l'Atlantique-Nord a annoncé qu'elle faisait construire en Europe plus de cent bases pour son aviation.

EN SARRE, la police a annoncé que l'autopsie du corps de M. Geiger, membre du parti démocrate pro-allemand avait établi que la mort n'avait pas été causée par suite de violences.

Le gouvernement a suspendu deux journaux pro-allemands.

EN ANGLETERRE, les Communes ont approuvé par 301 voix contre 275 une proposition du gouvernement tendant à écarter les débats relatifs à la loi sur la dénationalisation des transports routiers.

LA GUERRE D'INDOCHINE (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La bataille en pays Thai

HANOI, 24 (A.F.P.). — Dès le lever du jour, l'aviation est intervenue contre les éléments du Vietnam qui se repliaient dans la région de Nasan. Presque toutes les attaques des chasseurs et des bombardiers ont eu lieu « à vue » contre les éléments empruntant les pistes ou les sentiers de la région. La route provinciale 41, qui sert de voie de ravitaillement principale aux Vietnams massés autour de Nasan, a été également fortement bombardée par l'aviation.

D'autre part, dans le secteur de ce qui constitue maintenant la tête de pont de Viet-Tri, après le repli des troupes de Phudao, la première intervention en force du Vietnam s'est soldée par un grave échec pour les assaillants.

Les rebelles ont été particulièrement mordants dans leur attaque contre un point d'appui tenu par une compagnie et les chars durent intervenir au canon et à la mitrailleuse contre la vague des rebelles. L'artillerie s'est révélée particulièrement efficace dans le rejet de cette attaque.

Cette action est la première manifestation de masse des rebelles au nord-ouest d'Hanoi, depuis leur attaque de la colonne de Cham Mong il y a quelques jours.

Inquiétude aux Etats-Unis

NEW-YORK, 24 (Reuter). — Lundi, la presse des Etats-Unis publie des dépêches inquiétantes sur le développement de la situation en Indochine.

Petites nouvelles suisses

* Lundi, un wagon d'un train de marchandises a déraillé à 18 h. 24 en gare de Zurich-Oerlikon. Les deux voies de la ligne Zurich-Hauptbahnhof-Oerlikon, sur lesquelles le trafic est intense à ce moment-là, ont été complètement obstruées. Il en est résulté de sérieuses perturbations.

* Le traditionnel marché aux oignons a eu lieu hier à Berne.

A LA FRONTIÈRE

Pour une liaison par autorail entre la Chaux-de-Fonds et Lyon par Morteau et Pontarlier

La création récente des autorails a permis à la S.N.C.F. d'obtenir non seulement des améliorations constantes d'horaires de parcours sur les lignes principales du réseau français, mais aussi une décentralisation qui porte actuellement déjà les plus heureux fruits. Déormais, à côté des lignes à grand trafic, existe une circulation inter-régionale à trafic restreint de voyageurs, mais qui rend les plus grands services et permet des échanges rapides entre certains centres importants d'une région économique ou d'une province à l'autre.

C'est en partant de ces considérations que la presse franc-comtoise examine l'amélioration du trafic ferroviaire.

CARNET DU JOUR

Temple du bas : 20 h. 15, conférence du pasteur Martin Niemöller.
Musée d'ethnographie : 20 h. 30, conférence, « Le Népal ».

CINÉMAS
Théâtre : 20 h. 30, Au trot de ma mule.
Rex : 20 h. 30, Bourvil le bedeau du village.
Studio : 20 h. 30, L'amour Madame.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, La première légion.
Palace : 20 h. 30, Quartier interdit.

Les causes des désordres en Irak

Les quatre partis d'opposition réclament notamment une réforme agraire et la dénonciation du traité pétrolier anglo-irakien

BAGDAD, 24 (Reuter). — On estime dans les milieux politiques irakiens que les désordres de Bagdad ont leur origine dans la demande d'une réforme électorale ainsi que dans le mécontentement croissant causé par l'énorme différence de condition entre riches et pauvres, les requêtes formulées ici et là pour une épuración du monde politique, un nationalisme extrémiste comme celui dont le Moyen-Orient s'est imprégné ces dernières années et le mécontentement suscité par la concession accordée à la compagnie anglo-irakienne des pétroles.

Les quatre partis de l'opposition sont d'accord sur les revendications suivantes :

- 1) Election, et non plus nomination, des sénateurs.
- 2) Amendement de la constitution de manière que le parlement puisse faire démissionner le gouvernement pour le renvoyer.
- 3) Promulgation d'une loi obligeant les membres du gouvernement à indiquer la source de leurs revenus.
- 4) Une réforme agraire comme en Egypte.
- 5) La dénonciation du traité anglo-irakien et le refus d'associer l'Irak à l'organisation projetée par les Alliés pour la défense du Moyen-Orient.

La prospérité de l'industrie pétrolière du pays est aussi une cause de désaccord politique. On ne doute pas que ceux qui réclament la nationalisation n'aient été influencés par les événements de Perse. Si les nations occidentales venaient à perdre le pétrole irakien après celui de ce dernier pays, elles essaieraient là un sérieux revers.

Bagdad a retrouvé le calme

BAGDAD, 24 (A.F.P.). — Le calme est revenu, dans la soirée de dimanche, à Bagdad, où continuent à patrouiller des engins blindés. Il est encore impossible d'évaluer le nombre des victimes; il semble que les pertes de la police aient été très élevées.

Un certain nombre de maisons européennes ont reçu dans la soirée des coups de téléphone anonymes les avertissant de ne pas ouvrir lundi, sous peine d'incendie ou de pillage.

La loi martiale proclamée

BAGDAD, 24 (Reuter). — Le général Abdul Mutalib Amin qui a été nommé lundi gouverneur de Bagdad a prononcé la dissolution des cinq partis politiques et a suspendu toutes les lois civiles pendant l'application de la loi martiale. Au cours de la nuit, plusieurs personnalités politiques et nombre de manifestants ont été arrêtés.

Nombreuses arrestations

BAGDAD, 24 (A.F.P.). — Les carrefours de la capitale sont occupés par l'armée en tenue de campagne avec casque, fusils mitrailleurs et mitrailleuses en batteries vers les rues; des blindés et des camions de police assurent les patrouilles.

Bon nombre de magasins ouvrent prudemment à demi leur rideau de fer et la circulation dans la rue est normale.

Dès l'aube, la police a procédé à de nombreuses arrestations, dont celles des rédacteurs des principaux journaux suspendus et les leaders des partis d'opposition, dont Kamel Chaterji, leader du parti de gauche « national démocrate », Faik Samaraï et Sidik Chanoah, leaders du parti d'extrême-droite « de l'indépendance ».

La censure sur les dépêches de presse est officiellement confirmée.

Le programme gouvernemental

BAGDAD, 25 (Reuter). — Le premier ministre irakien, le général Nureddin Mahmoud, a déclaré lundi soir que le gouvernement irakien avait organisé des élections. Le général Mahmoud a déclaré que son cabinet s'était mis d'accord sur le programme suivant :

- 1) Réduction des impôts; 2) gratuité de l'enseignement supérieur; 3) amélioration du bien-être national par des mesures économiques; 4) renforcement de l'armée par un équipement et une formation appropriés; 5) préparation d'une nouvelle loi électorale, afin que les nouvelles élections puissent se dérouler directement au lieu de l'être en deux étapes comme jusqu'ici.

Moscou repousse le plan indien pour la solution du problème coréen

NEW-YORK, 25 (Reuter). — Parlant devant la commission politique de l'O.N.U., le ministre des affaires étrangères d'U.R.S.S., M. Vyehinski, a déclaré lundi que l'Union soviétique n'acceptait pas le plan indien pour une solution du problème coréen.

En conclusion, M. Vyehinski a exposé une proposition russe qui demande la création d'une commission de onze nations dans laquelle quatre pays communistes seraient représentés et qui serait chargée de décider du sort des prisonniers coréens.

Encore des aveux au procès Slansky

VIENNE, 24 (A.F.P.). — L'ancien ministre adjoint du commerce extérieur, Rudolf Margolius, dixième accusé du procès Slansky, a été entendu lundi matin par le tribunal, annonce la radio de Prague.

Margolius, né en 1913, d'origine juive, fils d'un négociant en gros, a « comme ses précédents complices » avoué avoir été « un espion à la solde des services de renseignements anglais et américains », auxquels il a déclaré avoir livré des secrets d'Etat. Il s'est également accusé d'avoir « saboté » l'économie nationale, notamment lors de la conclusion d'accords commerciaux avec les pays de l'Ouest.

Le sionisme au banc des accusés

JERUSALEM, 24 (Reuter). — M. Moshe Sharett, ministre des affaires étrangères d'Israël, a déclaré que le procès en haute trahison de Prague est « une tâche sombre et sale sur les souvenirs d'amitié glorieux entre Israël et la Tchécoslovaquie ». Le procès de Prague est le premier qui voit figurer le sionisme au banc des accusés devant un tribunal d'Etat communiste de l'Europe orientale.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux
Pas de réunion
Rendez-vous au Temple du bas

Paroisse réformée de la ville
CE SOIR, à 20 h. 15
au Temple du bas, Neuchâtel

CONFÉRENCE NIEMÖLLER

Pour cause de transformations
la parfumerie
« Chez Madeleine »
sous l'Hôtel Touring
sera fermée
mercredi après-midi 26 novembre
OUVERTURE : jeudi matin à 9 h. 30

VENDEUSE

auxiliaire est demandée.
Adresser offres écrites à X. B. 759
au bureau de la Feuille d'avis.

Nouveauté...!

La croquante
Salade frisée
d'Espagne vient d'arriver

LES BONS MAGASINS
DE PRIMEURS

CE SOIR
au Musée d'ethnographie
conférence de Mme Lobisger-Dellenbach

LE NÉPAL

avec film et disques

Patinoire de Neuchâtel

Mardi 25 novembre, à 20 h. 30

LA CHAUX-DE-FONDS

avec ses internationaux
Reto Delnon et Wiesmer contre

YOUNG PRINTERS HC.

AU GRAND COMPLET

Prix des places :
Assises Fr. 4.—, Debout Fr. 2.—

Location :
Places assises et debout : Tabacs Pattus
Tél. 5 48 79

Places debout : Jilka-Sports
et Robert-Tissot Sports
PESEUX : Droguerie Roulet

DEMAIN

Gilles et Urfer

UNIQUE GALA
Prière de retenir vos tables
ESCALE, tél. 5 12 97

Dimanche

30 novembre
au Stade

à 14 h. 30

WIL - CANTONAL

Championnat ligue nationale
Billets en vente d'avance chez
Mme Betty Fallet, Grand-Rue 1

Un compromis pourra-t-il être trouvé à l'Unesco après la démission de M. Torrès-Bodet ?

PARIS, 24 (A.F.P.). — Le bureau de la conférence générale de l'Unesco s'est réuni lundi matin pour examiner la situation créée par le vote du budget de l'organisation et par la démission de son directeur général, M. Jaime Torrès-Bodet.

M. Sharif, vice-président de la conférence générale et délégué du Pakistan, poursuivit, en l'absence du président, M. Radhakrishnan, des négociations laborieuses, qui font espérer qu'un compromis pourra être trouvé afin de concilier les diverses tendances qui se sont fait jour, pour permettre à l'Unesco de poursuivre sa tâche.

D'autre part, l'Association du personnel de l'Unesco, réunie en assemblée générale comprenant environ six cents personnes, a publié une résolution déclarant qu'elle avait pris connaissance, avec une profonde émotion, de la décision du directeur général et qu'elle partageait entièrement les sentiments qui l'ont amené à prendre sa décision. La motion témoigne de la reconnaissance et de l'admiration du personnel pour l'étendue de l'œuvre que M. Torrès-Bodet a accomplie à l'Unesco.

Remaniement ministériel en Grande-Bretagne

LONDRES, 25 (Reuter). — Le premier ministre Churchill a annoncé lundi soir d'importantes modifications au sein de son cabinet, à la suite de la maladie du lord président du Conseil, lord Woolton.

Le marquis de Salisbury a été nommé successeur de lord Woolton. Le vicomte Swinton, jusqu'ici chancelier du duché de Lancaster, reprend le poste dévolu par lord Swinton comme ministre des relations du Commonwealth. Lord Woolton, qui se remet d'une péritonite aiguë et d'une pneumonie, devient chancelier du duché de Lancaster. Il conserve cependant encore un siège au sein du cabinet. Sir Arthur Salter, jusqu'ici ministre d'Etat aux affaires économiques, devient ministre du ravitaillement en matières premières. Ce portefeuille était assumé jusqu'ici par le vicomte Swinton. Le poste de sir Arthur Salter, comme ministre d'Etat, est supprimé. Lord Lloyd prend la succession de M. David Llewellyn, comme sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, qui démissionne pour cause de maladie.

Depuis l'avènement du communisme

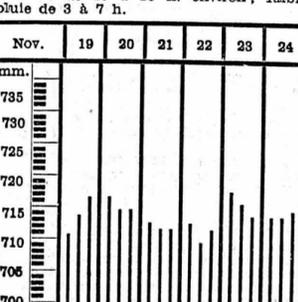
Le niveau d'existence des masses aurait baissé en U.R.S.S.

WASHINGTON, 24 (Reuter). — Le département d'Etat répond, dans une brochure de 96 pages, aux légations de la propagande soviétique sur la vie en U.R.S.S. et donne un aperçu de ce qu'on fait jusqu'ici les Occidentaux pour barrer l'expansion communiste.

Il y affirme que, depuis l'avènement du régime communiste, le niveau d'existence des masses a baissé d'environ un tiers, que les plans quinquennaux exécutés jusqu'ici visaient principalement au « développement de l'industrie lourde et à la préparation de la guerre » et que, si l'on se base sur les données de 1950, on constate qu'un ouvrier moyen ne pouvait acheter qu'environ les deux tiers de ce que pouvait se procurer avec son salaire un ouvrier de Saint-Petersbourg en 1913.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 24 novembre. Température : moyenne 2,6; min. 0,5; max. 4,2. Baromètre : moyenne 713,8. Eau tombée : 0,7 mm. Vent dominant : calme. Etat du ciel : couvert le matin ; éclaircie de 15 à 18 h. environ ; faible pluie de 3 à 7 h.



Niveau du lac du 23 nov. à 7 h. 30 : 429,99
Niveau du lac du 24 nov. à 7 h. 30 : 429,96

Prévisions du temps. — Brouillards matinaux par places sur le Plateau. Alléurs, temps partiellement ensoleillé, surtout en Valais. Encore froid.

A NEUCHÂTEL DANS LA RÉGION



L'établissement de la double voie entre Gorgier et Bevaix

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Conseil d'Administration des C.F.F. a voté dans sa dernière séance un crédit pour la pose de la deuxième voie entre Gorgier et Bevaix.

Il s'agit là d'une somme de 3.260.000 fr. dont 1.100.000 fr. seront dépensés en 1952.

C'est donc une nouvelle étape du doublement de la voie Yverdon - Avenches, dont les travaux sont en cours depuis 1946, qui va ainsi être mise en chantier. Ce doublement s'impose du fait que cette ligne accuse un intense trafic de trains directs, mais également un important trafic de trains de marchandises lourds, étant donné que la rampe maximum n'est que de 10‰.

Le docteur Louis Vauthier va entreprendre sa grande œuvre

Le bruit a couru que le docteur Louis Vauthier, fondateur et directeur du Sanatorium universitaire suisse de Leysin, allait prendre sa retraite. Cela paraissait assez surprenant, car ce Neuchâtelois de vieille souche, enfant de Dombresson, s'il est dans sa 65ème année, n'en reste pas moins extrêmement actif.

En réalité, le docteur Vauthier va quitter le printemps prochain la direction du Sanatorium universitaire suisse pour se consacrer à la réalisation qui lui tient à cœur, celle du Sanatorium universitaire international. Les bases en ont été jetées et le docteur Vauthier pense que d'ici une année et demie le Sanatorium international pourra ouvrir ses portes aux étudiants malades de tous les pays.

Répartition de la Loterie romande

La Société neuchâteloise d'utilité publique, délégation à la Loterie romande, dans sa dernière séance sous la présidence de M. Montandon, a procédé à la répartition de la part nette du canton de Neuchâtel aux bénéficiaires de la Loterie romande pour les 10ème à 109ème tranches.

Les dons suivants ont été distribués : Ligue cantonale contre la tuberculose, 6000 fr. ; Asile de Pontarousse, 1000 fr. ; Fondation pour la vieillesse, 6000 fr. ; Société neuchâteloise d'utilité publique, 5000 fr. ; Office neuchâtelois du tourisme, 3000 fr. ; les Billoles, la Locle, 3000 fr. ; Asile des Bayards et Verrières, 1500 fr. ; Institut Sully Lambert, les Verrières, 500 fr. ; les Hirondelles, Bâties, 1500 fr. ; Orphelinat Borel, Dombresson, 4000 fr. ; le Vanel, Malvilliers, 2000 fr. ; Orphelinat catholique, Neuchâtel, 500 fr. ; Asile de Prébarreau, Neuchâtel, 2000 fr. ; Foyer gardien d'Estavayer, 2000 fr. ; Home d'enfants, la Chaux-de-Fonds, 2500 fr. ; Orphelinat communal, Belmont, 2500 fr.

En outre, une somme de 81.500 fr. est mise à la disposition du département de l'intérieur pour les fonds gérés par l'Etat.

LA VILLE

A la commission de l'Ecole de commerce

Dans ses dernières séances, la commission de l'Ecole de commerce a adopté le budget pour 1952 et fixé au 12 janvier et au 1er avril l'ouverture et la clôture du prochain trimestre.

Après avoir entendu des exposés de deux conseillers communaux, la commission a discuté longuement la requête adressée au Conseil général par le syndicat des corps enseignants demandant de quelle manière des représentants du personnel enseignant pourraient être associés régulièrement aux travaux de la commission.

La commission constate que, grâce à l'organisation actuelle, une collaboration efficace existe à l'Ecole de commerce entre le directeur et le personnel enseignant. Les groupes de professeurs correspondant aux diverses branches d'enseignement (chaque groupe présidé par un professeur), la conférence des maîtres de classes, la conférence générale, les commissions spéciales pour l'étude de problèmes particuliers, sont autant d'organes assurant une collaboration étroite et permettant aux professeurs de donner leur avis. Le directeur, qui préside la conférence générale et celle des maîtres de classes, prend part aux séances des groupes et des différentes commissions. Comme il assiste également aux séances de la commission, le directeur est le lien naturel entre cette dernière et le corps professoral. La commission, enfin, fait appel, chaque fois qu'elle le juge utile, à des professeurs invités à assister à une séance de la commission et à faire ainsi bénéficier la discussion de leur autorité de spécialistes. La commission compte non seulement persévérer dans une voie qui s'est révélée judicieuse mais elle admet en outre que le corps enseignant puisse à son tour demander à être entendu sur un point de l'ordre du jour, qui lui sera régulièrement communiqué par le directeur, ou proposer un problème de sa propre initiative. Dans un cas comme dans l'autre, la conférence générale du corps enseignant devra, au préalable, discuter des problèmes soulevés dans une séance régulièrement convoquée. C'est cette conférence, seul organe officiel groupant tous les professeurs de l'Ecole, qui désignera les délégués, lesquels varieront selon les questions à discuter.

Assemblée administrative

Après un rapport très détaillé du secrétaire cantonal F. Gogier, de la Chaux-de-Fonds, le quartier-maître cantonal, A. Améz-Droz, d'Avenches, rapporta sur la question et les comptes de l'association et de son beau chalet du Montperreux.

Naissances

Monsieur et Madame Denis ROBERT - DE MONTMOLLIN et leur fille Agnès ont la joie d'annoncer la naissance de

Gilles-Antoine-Maurice le 24 novembre 1952

Clinique du Crêt Fontalmelon Neuchâtel

LES CONFÉRENCES UNIVERSITAIRES

« Les grandes découvertes: l'Orient et l'Occident »

Hier soir s'est ouvert à l'Aula de notre Alma mater le cycle des conférences universitaires qui évalueront cet hiver l'« Héritage de la Renaissance ».

Les professeurs Jean Gabus et Georges Redard ont parlé des grandes découvertes, en Occident et en Orient. Il semble paradoxal que ces exposés aient abouti l'un et l'autre à des conclusions désabusées, comme si le mot d'« héritage » pouvait avoir un sens péjoratif quand on parle de la Renaissance. Il faut cependant s'incliner, car les conférenciers ont souligné, sans gros efforts de persuasion parce que leur démonstration était convaincante, à notre sens du moins, que si les grandes découvertes du XVIème siècle et des siècles suivants ont élargi le monde géographique des Européens, et rempli leurs coffres, elles n'ont aucunement amélioré la condition intellectuelle et morale de l'Occidental. Bien au contraire.

Au commencement étaient les épées, puis les parfums et l'or. Le voyageur Arsi l'on peut dire n'était pas assez assisonné. De là, la grande aventure. M. Jean Gabus, de ce point de départ, décrit les origines de la découverte de l'Afrique. Les Portugais, sous l'impulsion d'Henri le Navigateur, vont découvrir la côte occidentale du continent, avec trois objectifs : sauver des âmes, découvrir des voies maritimes et faire du commerce. « Grâce à des poignées de pieux bandits », les Portugais convertissent Bédouins et Noirs en réduisant en esclavage. Les galères d'Henri longent le Rio-de-Oro, découvrent le Sénégal, le cap Vert, puis s'enfoncent dans le golfe de Guinée. A l'intérieur de l'Afrique existent de vastes empires, parvenus à un haut stade de civilisation dont le souvenir nous est conservé par d'anciennes chroniques déchiffrées de nos jours. M. Gabus suit notamment les traces de l'empire de Ghana, ville détruite au XIIIème siècle, dont les habitants s'établirent plus au nord, à Ouoloto, poste avancé dans les sables, qui existe encore aujourd'hui, mais qui, lentement, meurt, ainsi que nous pouvons le voir à l'écran.

Au même moment, Colomb découvrait l'Amérique en voulant vérifier l'hypothèse généralement admise que le continent asiatique s'étendait très loin à l'Est. Il n'avait fait qu'une erreur de 18.000 km. Son succès provoqua en Europe un enthousiasme extraordinaire. Pendant une vingtaine d'années, des centaines de navires quittèrent les ports espagnols pour le Nouveau-Monde.

Consécration pastorale

Dimanche soir a eu lieu, à la Collégiale, le culte de consécration au saint ministère de M. Marcel Maeder, de Neuchâtel, licencié en théologie de l'Université, qui vient d'être nommé pasteur auxiliaire à Moutier (Jura bernois).

La cérémonie a été présidée par le pasteur Jean-Rodolphe Laderach, de la paroisse de Serrières, où M. Maeder a fait une partie de son stage pastoral. Après le culte, au cours duquel le Chœur mixte de la paroisse de Serrières et M. Nicolet, violoniste, exécutèrent quelques pages de musique religieuse, une réception, organisée à la Maison de paroisse, réunit les représentants des autorités ecclésiastiques, de la paroisse de Neuchâtel, les parents et les amis du nouveau pasteur.

Le « Neuchâtel » a repris la mer

Le pétrolier « Neuchâtel », qui, ainsi que nous l'avons annoncé hier, s'était échoué samedi près de la jetée du port du Havre et qui avait été dégagé par la suite, a pris la mer dimanche soir pour gagner Sidon, sur la côte du Liban. Il chargera dans ce port sa cargaison de pétrole qu'il amènera à Sète.

Une aimable attention

Le Chœur paroissial de Corcelles-Cormondrèche a donné dimanche après-midi concert aux malades de l'hôpital des Cadolles.

Accrochage

Hier à 14 h. 15, un cycliste a été accroché par une moto qui le dépassait, à la place Numa-Droz. Le cycliste a été blessé légèrement aux deux mains. On signale des dégâts matériels.

L'Association neuchâteloise des éclaireurs suisses a tenu ses assises à Colombier

Notre correspondant de Colombier nous écrit :

L'Association neuchâteloise des éclaireurs suisses a tenu ses assises dimanche, à la salle des Chevaliers du château de Colombier. Plus de 120 chefs et cheftaines y prirent part. L'assemblée revêtit un caractère particulier cette année, car il fallait désigner de nouvelles autorités cantonales.

La séance fut ouverte le matin par le président cantonal, M. Ch. Borel, de la Chaux-de-Fonds. Il salua les membres d'honneur présents et les invita : le colonel Sumler, président de la commune de Colombier et M. J. Barrelet, intendand de l'arsenal et des casernes, tous deux membres du comité de patronage des éclaireurs de Colombier. En outre, l'assemblée fut honorée de la présence de M. M. Jeanneret, président des Amis du château de Colombier.

Après un rapport très détaillé du secrétaire cantonal F. Gogier, de la Chaux-de-Fonds, le quartier-maître cantonal, A. Améz-Droz, d'Avenches, rapporta sur la question et les comptes de l'association et de son beau chalet du Montperreux.

L'équipe cantonale présenta ensuite un travail très complet sur l'activité des trois branches, louveteau, éclaireur et routier, en cette année du 40ème anniversaire. Le grand succès du camp de Bussy fut évoqué et l'équipe cantonale, par la voix du chef cantonal P. Imhof, et de la Chaux-de-Fonds, des chefs régionaux et des commissaires de branches fit le point de la situation actuelle du mouvement.

La séance fut ensuite interrompue pour permettre la participation des chefs aux cultes protestant et catholique, le premier célébré au temple par l'aumônier cantonal F. Gschwend, pasteur à la Chaux-de-Fonds, et le second par l'aumônier catholique, le curé L. Peter, de Saint-Blaise.

A la reprise de la séance, le président passa aux élections statutaires. Par ac-

Quelles sont les conséquences de cette prodigieuse aventure ? Les idées en vigueur subissent le premier assaut du doute. La légende du bon sauvage se crée. Mais aussi des peuples sont anéantis, des civilisations détruites. M. Gabus dit son scepticisme, pour conclure, au sujet des missions chrétiennes, du colonialisme et des conceptions contemporaines du rôle que doit jouer l'Occident parmi les peuples dits non évolués.

Ce sont aussi les Portugais, comme le montre ensuite M. Georges Redard, qui ouvrent l'Orient aux Européens. Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance et réussit à aborder sur la côte de l'Inde. Les découvertes se succèdent. Magellan parvint en Asie après avoir contourné l'Amérique du Sud. Beau coup de commerce pour lui. Il ramène en Europe une cargaison d'épices achetées 1900 ducats, qu'il revendit 41.000 ducats.

Jusqu'au XVIème siècle, l'Orient avait entretenu des relations commerciales avec le monde occidental ; des influences artistiques existaient (l'ogive vient de la Perse). Avec l'instauration du grand empire ottoman, construit sur les ruines de la civilisation musulmane, c'est la cassure.

Dès lors, en Europe, à la certitude morale, la Renaissance substitue une illusion, et dans ce changement d'optique l'Orient n'est plus étranger. Mais de cet Orient, les voyageurs nous ramènent de la pacotille, en retiennent seulement les bizarreries. Rien qui soit une somme nouvelle de savoir, qui puisse faire tomber les barrières. Cela durera longtemps, jusqu'à quoi !

Portant, la connaissance de l'Orient fait peu à peu des progrès. Vers le fin du XVIIème siècle, on découvre et on réussit à déchiffrer des textes antérieurs à la tradition chrétienne ou classique. C'est une révélation, l'éruption de l'intelligence européenne. Au XIXème siècle, nos Romantiques sont éblouis par la philosophie indienne. Dans cette seconde Renaissance, l'Occident découvre qu'il n'est pas le seul centre intellectuel du monde.

M. Redard souhaite que la psychologie de bazar des Européens face aux Orientaux ait fait son temps. Deux fois, l'Orient s'est soulevé contre l'Occident, au temps de la conquête perse et des Croisades. Il se souleva aujourd'hui une troisième fois. Ce conflit ne pourra pas se résoudre par des abus, dit en terminant M. Redard.

VALÉE DE LA BROYE

AVENCHES

Deux motocyclistes blessés

M. E. D., instituteur, âgé de 53 ans, domicilié à Montagny, et M. Z. S., ont été découverts, dimanche soir, étendus sur la chaussée à côté de la moto que pilotait M. D., au lieu dit Champglard, non loin d'Avenches.

Tous deux ont été transportés d'urgence à l'hôpital de Payerne, souffrant de commotions cérébrales et ayant diverses blessures. Leur vie ne paraît cependant pas en danger.

Voici les circonstances de l'accident : Les deux motocyclistes circulaient entre Salavaux et Constantine sur une route légèrement glissante. Leur vitesse devait être exagérée compte tenu de l'état de la chaussée. A un certain moment, le véhicule dérapa et les deux occupants furent précipités sur le sol.

Léger glissement à gauche au Conseil de ville biennois

(c) Voici les résultats des élections au Conseil de ville. Sont élus :

Parti de travail : MM. Joly Maxime 799 voix, Nyffenegger Walter 786.

Parti socialiste romand : MM. Berberat Albert 1502 voix, Casagrande Jean 1435, Chételat Léon 1410, Coullery Armand 1405, Jeanneret Willy 1371 et Graf Jean-Rodolphe 1369.

Parti socialiste allemand : MM. Nobel Guido 4306 voix, Walter Werner 4194, Hirt Arthur 4152, Trächsel Gottlieb 4141, Tuschler Walter 4121, Haenni Fred 4117, Kern Hans 4084, Afroiter Maurice 4037.

Parti radical allemand : MM. Rauber Hermann 3444, Schaffroth Paul 3430, Droz Paul 3123, Wursten Werner 3121, Wenger Ernest 2955, Staehli Fritz 2914, Roesti Ernest 2887, Flückiger Hans 2884, Eggli Werner 2847, Baumann Hans 2831, Niklaus Werner 2828, Jaag Edouard 2709, Aerne Max 2680, Kohler Walter 2677, Wittmer Jacob 2676, Wyss Edouard 2654.

Alliance des Indépendants : MM. Walter Richard 893, Schless Werner 728, Senn Hans 686, Vuilleumier Henri 631.

Parti bourgeois : MM. Bleuer Hermann 666 et Fischer Walter 538.

Parti national romand : MM. Calame André 2218, Guggisberg Walter 1894, Chopard Francis 1859, Vaucher André 1842 et Schwaerz Arthur 1809.

Parti radical allemand : MM. Rauber Hermann 3444, Schaffroth Paul 3430, Droz Paul 3123, Wursten Werner 3121, Wenger Ernest 2955, Staehli Fritz 2914, Roesti Ernest 2887, Flückiger Hans 2884, Eggli Werner 2847, Baumann Hans 2831, Niklaus Werner 2828, Jaag Edouard 2709, Aerne Max 2680, Kohler Walter 2677, Wittmer Jacob 2676, Wyss Edouard 2654.

Alliance des Indépendants : MM. Walter Richard 893, Schless Werner 728, Senn Hans 686, Vuilleumier Henri 631.

Parti bourgeois : MM. Bleuer Hermann 666 et Fischer Walter 538.

Parti national romand : MM. Calame André 2218, Guggisberg Walter 1894, Chopard Francis 1859, Vaucher André 1842 et Schwaerz Arthur 1809.

Parti radical allemand : MM. Rauber Hermann 3444, Schaffroth Paul 3430, Droz Paul 3123, Wursten Werner 3121, Wenger Ernest 2955, Staehli Fritz 2914, Roesti Ernest 2887, Flückiger Hans 2884, Eggli Werner 2847, Baumann Hans 2831, Niklaus Werner 2828, Jaag Edouard 2709, Aerne Max 2680, Kohler Walter 2677, Wittmer Jacob 2676, Wyss Edouard 2654.

Alliance des Indépendants : MM. Walter Richard 893, Schless Werner 728, Senn Hans 686, Vuilleumier Henri 631.

Parti bourgeois : MM. Bleuer Hermann 666 et Fischer Walter 538.

Parti national romand : MM. Calame André 2218, Guggisberg Walter 1894, Chopard Francis 1859, Vaucher André 1842 et Schwaerz Arthur 1809.

Parti radical allemand : MM. Rauber Hermann 3444, Schaffroth Paul 3430, Droz Paul 3123, Wursten Werner 3121, Wenger Ernest 2955, Staehli Fritz 2914, Roesti Ernest 2887, Flückiger Hans 2884, Eggli Werner 2847, Baumann Hans 2831, Niklaus Werner 2828, Jaag Edouard 2709, Aerne Max 2680, Kohler Walter 2677, Wittmer Jacob 2676, Wyss Edouard 2654.

Alliance des Indépendants : MM. Walter Richard 893, Schless Werner 728, Senn Hans 686, Vuilleumier Henri 631.

Près de la Brevine Un incendie détruit l'auberge frontière de l'« Helvétia »

(c) Dimanche soir, peu avant 23 heures, les gardes-frontières du poste de l'Ecrenaz téléphonèrent que le restaurant de l'« Helvétia » était en feu.

L'alarme fut donnée aux pompiers, mais il était impossible d'atteindre la frontière avec les camions ou les autos, la route de l'Ecrenaz n'étant pas ouverte.

Il fallut que M. Albert Simon partît faire le chemin avec le chasse-neige. Une énorme clarité rouge et des flammes très hautes embrasèrent le ciel.

A leur arrivée, les pompiers mirent en batterie la pompe à moteur, pour essayer de protéger la cave, mais le feu était trop violent ; en quelques instants la maison n'était plus qu'un amas de cendres, d'où émergeaient un ou deux pans de murs noirs. M. et Mme Aubühl, tenanciers, étaient déjà couchés lorsque le feu éclata. Ils durent

s'enfuir en chemise. Leur chien sauta du premier étage. Rien ne put être sauvé, à part un appareil de radio et l'auto des tenanciers qui se trouvait dans l'annexe ouest du bâtiment principal.

Le juge d'Instruction des Montagnes, M. Marchand, s'est rendu hier sur les lieux et a procédé à une enquête. Il semble que le feu ait éclaté dans une chambre du haut de la maison, peut-être à cause d'un chauffage défectueux.

Ce vieux et pittoresque café avec son antique épicerie offrait un aliment facile au feu. C'est un témoin du passé qui disparaît.

A cet établissement, propriété de M. Ulysse Calame, du Locle, se rattachaient de nombreux souvenirs et anecdotes de contrebande et trafic frontalier.

JURA BERNOIS

Les élections municipales

Des élections municipales ont eu lieu samedi et dimanche dans diverses communes du Jura bernois et notamment en Ajoie. Elles n'ont apporté dans l'ensemble aucun changement important. Il sied de mentionner toutefois qu'à Porrentruy, le parti conservateur gagne un siège au Conseil municipal, qui sera formé désormais de 4 libéraux-radicaux (sans changement, si ce n'est que le parti libéral-radical indépendant disparaît de la scène et que les 4 radicaux élus sont des radicaux de stricte observance), 3 conservateurs (+ 1) et un socialiste (1). M. Parietti, radical, a été réélu maire par 1070 voix, sans opposition, sur 1556 votants. La participation au scrutin a été de 84 %.

A Boncourt, M. Léon Burrus, conservateur, a été réélu maire par 307 voix. La liste d'entente a passé sans opposition au Conseil municipal de Boncourt qui sera formé de 5 conservateurs et d'un radical.

A Gorgemont, près de 400 électeurs, soit le 87 %, se sont rendus au scrutin pour renouveler les autorités communales. M. Renfer a été réélu maire, par 251 voix contre 125 à son concurrent. Au Conseil municipal, le parti paysan perd un siège enlevé par le groupement des jeunes radicaux récemment constitué, de sorte que l'exécutif sera formé de 3 socialistes (3), 3 radicaux (+ 1), le conseiller jeune radical, et un paysan (- 1).

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Tamponnement d'autos

(c) Dimanche matin, à la Place-d'Armes, une automobile de Couvet, qui avait dû s'arrêter pour éviter un enfant qui traversait inopinément la route, a été tamponnée à l'arrière par une voiture des Ponts-de-Martel dont le conducteur ne put stopper à temps. Les véhicules ont subi des dégâts.

La semaine dernière, les routes verglacées ont été néfastes aux automobilistes puisque l'on ne dénombrera pas moins de cinq collisions dans le village et une dizaine dans tout le district. Fort heureusement, aucun de ces accidents n'eut de suites graves.

VAL-DE-TRAVERS

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 26 novembre, à 15 heures.

Culte à la chapelle du Crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Fernand Borel-Laubacher et ses fils :

Monsieur Marcel Borel ; Monsieur André Borel, à Neuchâtel ; Madame veuve Louis Laubscher, ses enfants, petits-enfants ; Neuchâtel, à Lausanne et à Diesbach ; Mademoiselle Emma Fontana, à Neuchâtel,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Fernand BOREL

que Dieu a repris à Lui le 24 novembre 1952, à l'âge de 57 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

Je salue la Résurrection et la Vie ; celui qui croit en moi vivra lors même qu'il serait mort.

Neuchâtel, le 24 novembre 1952. (Poudrières 25)

Le Seigneur est plein de miséricorde et de compassion.

Monsieur W. Stoss, à Bienne ; Mademoiselle M. Stoss, au Landeron ; Monsieur et Madame R. Stoss-Gaschen, au Landeron,

ainsi que les familles Brog, Stoss, Kunz, Schmitz, Jost, Lüthi, ont la douleur de faire part du décès de leur chère maman, belle-maman, tante et cousine,

Madame veuve Marguerite STOSS née BROG

survenu dans sa 68ème année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

Le Landeron, le 23 novembre 1952.

L'incinération aura lieu au crématoire de Bienne, mercredi 26 novembre.

Culte pour la famille à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Jean Rollier-Jaquet ; Monsieur et Madame Charles Kehrl-Rollier, et leurs enfants, Hugette et Claude, à Berne ; Monsieur et Madame Henri-Louis Béguin-Rollier et leurs enfants, Lucien et Jean-François, à Zurich ; Monsieur et Madame Jean-Louis Rollier-Jacot et leurs enfants, Jean-Michel, Jacques et Martine, à Berne ; les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean ROLLIER retraité C.F.F.

leur cher époux, papa, grand-papa et parent, que Dieu a rappelé à Lui, paisiblement, dans sa 74ème année. Montmollin, le 24 novembre 1952.

Mon âme, bénis l'Eternel. Et n'oublie aucun de ses bienfaits. Ps. 103.

L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds, mercredi 26 novembre.

Culte au crématoire, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

VAL-DE-RUZ

BOUDEVILLIERS

Un agriculteur blessé

(c) Il y a quelques jours, M. J. B., occupé à traire une jeune vache, a été renversé puis piétiné.

Souffrant d'une côte fracturée et d'échymoses diverses, il a dû avoir recours au docteur. Son état est jugé aussi satisfaisant que possible.

Mademoiselle Suzanne Feller ; Monsieur et Madame Jean Feller-Vitte ;

Monsieur et Madame Henri Feller-Lüscher ; Monsieur et Madame Willy Feller-Schorpp, à Peseux ;

Monsieur Marc-Eric Feller, à Zurich ; Mademoiselle Anne-Lise Feller, à Vienne ;

les familles Keller, Sagne, Feller et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de leur chère et vénérée mère, grand-mère, belle-mère, belle-sœur, tante et parente,

Madame Mathilde FELLER née SAGNE

enlevée à leur tendre affection dans sa 89ème année.

Neuchâtel, le 24 novembre 1952. (Poudrières 25)

Christ est mort pour nous afin que soit ce nous vivions, soit que nous dormions, nous vivions tous ensemble avec Lui.

Thess. 5 : 10.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 26 novembre, à 15 heures.

Culte à la chapelle du Crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Fernand Borel-Laubacher et ses fils :

Monsieur Marcel Borel ; Monsieur André Borel, à Neuchâtel ; Madame veuve Louis Laubscher, ses enfants, petits-enfants ; Neuchâtel, à Lausanne et à Diesbach ; Mademoiselle Emma Fontana, à Neuchâtel,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Fernand BOREL

que Dieu a repris à Lui le 24 novembre 1952, à l'âge de 57 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

Je salue la Résurrection et la Vie ; celui qui croit en moi vivra lors même qu'il serait mort.

Neuchâtel, le 24 novembre 1952. (Poudrières 25)

Le Seigneur est plein de miséricorde et de compassion.

Monsieur W. Stoss, à Bienne ; Mademoiselle M. Stoss, au Landeron ; Monsieur et Madame R. Stoss-Gaschen, au Landeron,

ainsi que les familles Brog, Stoss, Kunz, Schmitz, Jost, Lüthi, ont la douleur de faire part du décès de leur chère maman, belle-maman, tante et cousine,

Madame veuve Marguerite STOSS née BROG

sur